



HAL
open science

À la recherche des résultats de l'enquête. La consommation vue par la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine dans les années 1950

Marie-Emmanuelle Chessel

► **To cite this version:**

Marie-Emmanuelle Chessel. À la recherche des résultats de l'enquête. La consommation vue par la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine dans les années 1950. *Le Mouvement social*, 2023, 283, 10.3917/lms1.283.0133 . hal-04346558

HAL Id: hal-04346558

<https://sciencespo.hal.science/hal-04346558>

Submitted on 15 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

FICHER AUTEUR

À la recherche des résultats de l'enquête

La consommation vue par la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine dans les années 1950

Marie-Emmanuelle Chessel

Sciences Po, Centre de sociologie des organisations (CSO), CNRS

Du 4 au 6 juillet 1959 a lieu le 34^e Conseil national de la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine (JOCF), organisation catholique fondée en 1928. 250 dirigeantes fédérales s'y rassemblent¹. Le rapport moral s'appuie sur une enquête organisée de septembre 1958 à juin 1959 sur le thème « Argent et compétences dans la condition ouvrière ». Sont listés des comptes rendus d'enquêtes sur de jeunes ouvrières de différentes classes d'âge, allant de 12 à 25 ans. Plusieurs motions seront votées, puis portées par des militantes fédérales à différents organismes et ministères². L'une de ces motions affirme que les dirigeantes ont étudié les salaires et ressources dont disposent les ouvrières pour répondre à leurs « besoins vitaux », et constaté par exemple que les « Jeunes Travailleuses, en particulier les déplacées, se privent de nourriture pour payer leur loyer³ ». Elles considèrent que les « besoins vitaux » ne doivent pas être sacrifiés, que le salaire familial parental⁴ doit permettre de satisfaire ces besoins et que toute Jeune Travailleuse a droit elle aussi à un salaire. Dès lors, elles demandent notamment que toutes soient payées au SMIG (Salaire minimum interprofessionnel garanti) et que ce dernier soit revalorisé⁵.

On pourrait penser que l'enquête qui a précédé ce Conseil national visait à rassembler et traiter des résultats devant déboucher sur ces revendications ; et donc partir en quête de ces « données » afin de documenter les pratiques de consommation des milieux populaires pendant la période de

¹ Ce texte a bénéficié des financements de l'INRAE et du CNRS, dans le cadre du projet Cath-Conso animé par Thomas Depecker, et du programme ANR Euraseemploi animé par Bernard Thomann. Pour leurs commentaires sur de précédentes versions de ce texte, lors de séances de travail de 2019-2021, ou lors de deux journées d'études organisées à Sciences Po (« Moral Economy », 7 novembre 2022 ; « Le retour de l'histoire », 13 décembre 2022), je remercie deux relecteurs anonymes ainsi qu'Alain Chenu, Thomas Depecker, Laura Lee Downs, Patrick Fridenson, Maël Ginsburger, Morgane Labbé, Anne Lhuissier, Odile Macchi, Ariane Mak, Élodie Richard, Gwenaële Rot, Nicolas Sauger et Frank Trentmann. Merci aux deux spécialistes de la JOC-F, Éric Belouet et Anthony Favier, qui m'ont éclairée sur de nombreux points, et à Éric Geerkens et Cécile Vanderpelen pour leur partage de connaissances sur le cas belge.

² Archives départementales des Hauts-de-Seine (ADHDS), 45J35, 34^e Conseil national de la JOCF, 4-5-6 juillet 1959, p. 50.

³ Le terme de « Jeunes Travailleuses » est celui qui est utilisé au sein de la JOCF pour désigner les ouvrières. Le terme de « déplacées » est utilisé pour qualifier les jeunes ouvrières obligées de quitter leur foyer pour aller travailler dans une autre ville. Nous utiliserons les appellations JOC et JOCF pour distinguer les deux mouvements (masculin et féminin), et le terme JOC/F pour désigner l'ensemble des deux mouvements.

⁴ Le salaire familial est traditionnellement, dans les milieux catholiques, celui du père de famille, censé pouvoir faire vivre toute sa famille, ce qui peut justifier les faibles salaires pour les femmes. Ici, le salaire minimum est demandé pour les femmes.

⁵ ADHDS, 45J35. Le SMIG est instauré par la loi du 11 février 1950.

« longue reconstruction » de la France⁶. L'hypothèse qui sous-tendrait cette démarche est que la JOC et la JOCF, comme d'autres associations de catholiques sociaux, offriraient des espaces d'enquêtes où se testent des méthodes et où se récoltent des données. Le parcours de la fondatrice et première secrétaire générale de la JOCF, Jeanne Aubert-Picard, qui devient en 1965 présidente de l'Union fédérale des consommateurs et directrice de la revue *Que Choisir*, incite en particulier à regarder cela de près⁷.

Pour tester cette hypothèse, il faut mieux comprendre ce que sont les enquêtes de la JOC et de la JOCF. Quel est leur objectif ? Quel type de connaissance cherchent-elles à créer ? Visent-elles à produire, rassembler puis traiter des questionnaires afin de donner lieu à des réclamations sur la base des résultats produits ? Comment les cadres de ces mouvements considèrent-ils les données empiriques récoltées ?

L'enquête « Argent et compétences dans la condition ouvrière » de 1958-1959 (ci-après « Argent et compétences »), au cœur de cet article, s'inscrit dans la continuité des précédentes enquêtes de la JOC et de la JOCF, deux organisations qui fonctionnent de manière quasi autonome jusqu'aux années 1968⁸. Ces deux mouvements proposent dès leur fondation, dans les années 1920, des méthodes d'enquêtes chez des jeunes des milieux ouvriers. Ils s'inscrivent en partie en continuité des démarches menées depuis le début du XX^e siècle par les catholiques sociaux dans le sillage de Le Play, tout en proposant une rupture liée à l'introduction du « milieu social » : les ouvriers enquêtent désormais sur les ouvriers⁹. Tous les ans, chaque mouvement organise son action autour d'une enquête, ou « enquête-campagne ». Il s'agit de faire enquêter les ouvriers et ouvrières sur leur propre condition afin de susciter une prise de conscience et, à terme peut-être, une adhésion¹⁰. Le terme de « compétences » s'inscrit dans ce contexte : les enquêtes servent à montrer la capacité des ouvriers et ouvrières à faire face à leur condition et à reconquérir leur dignité de travailleurs. Selon une permanente de la JOCF, « par compétence, il faut entendre connaissances professionnelles (connaissance de son travail, informations, visite d'usines, contact avec d'autres jeunes de la même profession), connaissances ouvrières (connaissance des droits, de ce qui existe), connaissances féminines (gérer temps et budget, cuisine, couture)¹¹ ». Ce terme comporte aussi une dimension performative, l'enquête devant inciter à l'action. Dans les deux mouvements, cette pratique d'enquête empirique dure jusqu'en 1974 ; elle est ensuite remplacée par une démarche

⁶ H. Chapman, *La longue reconstruction de la France. À la recherche de la république moderne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021. Sur les pratiques de consommation pendant cette période, voir J.-C. Daumas, *La révolution matérielle. Une histoire de la consommation, France, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Flammarion, 2018.

⁷ J. Aubert-Picard, *JOC : qu'as-tu fait de nos vies ? La Jeunesse ouvrière chrétienne féminine, 1928-1945*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1990.

⁸ Ce n'est qu'au milieu des années 1960 qu'est mis en place un bureau mixte, qui incite à lancer des enquêtes sur les mêmes thèmes, mais la JOCF tient à garder la possibilité de déterminer seule le thème de ses enquêtes. ADHDS, 45J278, Bureau mixte JOC-JOCF, 29 mars 1966.

⁹ D. Pelletier, « Le catholicisme social en France (XIX^e-XX^e siècles). Une modernité paradoxale », in B. Pellistrandi (dir.), *L'histoire religieuse en France et en Espagne*, Madrid, Casa de Velázquez, 2004, p. 371-387 ; J. Allavena, « À l'étude des faits ». L'enquête de l'Association catholique de la jeunesse française sur les syndicats », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 195, 2021, p. 105-129. Voir aussi H. Serry, « Saint Thomas sociologue ? Les enjeux cléricaux d'une sociologie catholique dans les années 1880-1920 », in J. Heilbron, R. Lenoir, G. Sapiro *et al.* (dir.), *Pour une histoire des sciences sociales. Hommage à Pierre Bourdieu*, Paris, Fayard, 2004, p. 59-81.

¹⁰ ADHDS, 45J278, « L'enquête jociste », 1962. Ce texte non signé a été écrit par un aumônier.

¹¹ M.-T. Mergoux, « Enquête-campagne 58-59 », *Perspectives aînées*, n° 31, 1959, p. 69.

plus directement au service de l'action, l'« Objectif National d'Action », puis la « Campagne Nationale d'Action¹² ».

Les enquêtes de la JOC et de la JOCF, en Belgique, où est inventé le modèle, et en France, où il est aussi mis en pratique, ont déjà fait l'objet de plusieurs travaux historiques, pour certains récents¹³. Les sources produites ont été utilisées, par exemple pour écrire l'histoire de la jeunesse ou de l'adolescence¹⁴, l'histoire des femmes des milieux populaires¹⁵ ou l'histoire des rapports de genre dans ces mouvements¹⁶. Ces travaux évoquent en partie le sens qu'a l'enquête pour les enquêteurs et enquêtrices, la nature des résultats produits et les méthodes de traitement des éléments recueillis. Nous souhaitons toutefois approfondir et détailler ces points en partant à la recherche des documents primaires des enquêtes, sachant qu'il n'existe pas de corpus de « rapports d'enquêtes » et qu'il faut donc reconstituer la démarche à partir des sources restantes. « Argent et compétences » servira ici d'idéal-type pour comprendre le sens de l'enquête jociste et la confrontation à d'autres manières d'enquêter dans les années 1950 et 1960¹⁷.

Ce choix de méthode se justifie car le thème de l'année apparaît en fin de compte assez secondaire. De fait, les thèmes et le contenu des documents se répètent d'une année sur l'autre. Le principe est précisément de pouvoir former les jeunes jocistes à des sujets qui tournent en boucle depuis les années 1930 : les conditions de travail, la formation professionnelle, la santé, la vie affective, les

¹² En 1974, l'enquête-campagne est réorganisée autour d'un objectif d'action rattaché à une problématique commune déclinée sur plusieurs thèmes. La méthode d'enquête évolue donc vers un pilotage d'actions déterminées a priori. Les caractéristiques des enquêtes empiriques précédentes disparaissent alors. Voir A. Favier, « Égalité, mixité, sexualité : le genre et l'intime chez de jeunes catholiques du mouvement de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC-F), dans les années 68 (1954-1986) », thèse de doctorat en histoire, Université Lyon 2, 2015, p. 100 et p. 405-406. Voir aussi ADHDS, 45J279, JOCF, Note à toutes les fédérales, Enquêtes-campagne, Objectif d'action, 20 juillet 1976.

¹³ É. Geerkens et X. Vigna, « Les enquêtes jocistes en Belgique et en France, c. 1925-c. 1940 », in É. Geerkens, N. Hatzfeld, I. Lespinet-Moret et X. Vigna (dir.), *Les enquêtes ouvrières dans l'Europe contemporaine*, Paris, La Découverte, 2019, p. 426-442. Voir aussi P. Pierrard, M. Launay et R. Trempé, *La JOC. Regards d'historiens*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1984 ; F. Richou, « Apprendre à combattre : l'engagement dans la Jeunesse ouvrière chrétienne (1927-1987) », *Le Mouvement social*, n° 168, 1994, p. 51-82 ; Id., *La Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC). Genèse d'une jeunesse militante*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; Id., « La JOC : une pédagogie de l'engagement », *Les Cahiers du GRMF*, n° 14, 2006, p. 21-28 ; G. Dermenjian, « L'impulsion de la JOC. Une pédagogie de l'engagement », *Les Cahiers du GRMF*, n° 6, 1991, p. 23-29 ; S. B. Whitney, *Mobilizing Youth. Communists and Catholics in Interwar France*, Durham-Londres, Duke University Press, 2009. Sur l'hégémonie francophone dans la première vague du catholicisme de gauche, notamment à travers la JOC, jusqu'aux années 1960 : G.-R. Horn, « Quand l'esprit de Vatican II se mêle à l'esprit de "68" », *Tumultes*, n° 50, 2018, p. 43-56. Voir enfin, tout récemment, avec une démarche très proche de ce que nous proposons : L. Machu, « Jeunes au travail et en formation dans les enquêtes de la JOC (1959-1970) », *Le Mouvement social*, n° 281, 2022, p. 43-58.

¹⁴ A.-M. Sohn, *Âge tendre et tête de bois. Histoire des jeunes des années 1960*, Paris, Hachette Littératures, 2001, p. 165-217 ; L. Di Spurio, *Du côté des jeunes filles. Discours, (contre-)modèles et histoires de l'adolescence féminine (Belgique, 1919-1965)*, Bruxelles, Éditions de l'ULB, 2019.

¹⁵ I. Hayes et M. Della Sudda, « Femmes, engagement et classes populaires. Une histoire vivante », *Le Mouvement social*, n° 265, 2018, p. 3-15 ; I. Hayes et K. Yon, « Ressorts et limites d'une prise de conscience féministe dans les conflits du travail (Roubaix, années 1970) », *ibid.*, p. 71-110.

¹⁶ A. Favier, « Égalité, mixité, sexualité... », thèse citée.

¹⁷ Le choix de cette enquête a été dicté par le fait de pouvoir en retrouver des traces dans plusieurs fonds d'archives. Mais l'article s'appuie aussi sur un dépouillement élargi des enquêtes de la JOC et de la JOCF portant sur l'argent et la consommation dans la période des années 1950-1970, notamment « Salaire et conditions de vie » (JOC, 1955-1956) et « L'argent » (JOC, 1965-1966). Cela dit, nous avons compris chemin faisant que le thème affiché ne semblait pas avoir d'impact sur le fonctionnement de la pratique d'enquête que nous cherchons à restituer.

loisirs et l'argent. Certains sont partagés, d'autres plus genrés. Ainsi, les thèmes des enquêtes avant et après « Argent et compétences » et « Complétons à travers nos loisirs notre culture ouvrière » (titre de l'enquête de la JOC masculine en 1958-1959) sont-ils : « Par notre travail, développer nos valeurs féminines » et « Le Milieu de travail, pour un travail humain » (JOCF et JOC, 1953-1954) ; « Pour un rythme de vie accordé à notre mission féminine » et « Le chômage » (JOCF et JOC, 1954-1955) ; « La formation professionnelle » et « Salaire et conditions de vie » (1955-1956) ; « Vie ouvrière et santé » et « L'Amour, Quartier et logement, Allongement du service militaire » (JOCF et JOC, 1956-1957) ; « Nos loisirs dans la vie ouvrière et Loisirs et temps libres » (JOCF et JOC, 1957-1958) ; « Travail et avenir » et « Prenons notre place dans le monde du travail en évolution » (JOCF et JOC, 1959-1960) ; « Détente, loisir et Avenir professionnel, formation, débouchés » (JOCF et JOC, 1960)¹⁸.

Appuyé sur la presse spécialisée ainsi que sur plusieurs fonds d'archives contenant des éléments sur les enquêtes jocistes, cet article examine d'abord la méthode d'enquête telle qu'elle apparaît dans les documents, puis interroge la nature des productions du mouvement, formalisées en « faits de vie » et portant sur les conditions de vie ouvrière¹⁹. Nous montrons que les cadres du mouvement ont conscience de la valeur des productions de l'enquête, en tant qu'outils pédagogiques mais aussi données empiriques sur la condition ouvrière. C'est pourquoi – ce qui fait l'objet d'un dernier temps –, dans le contexte renouvelé des années 1950 et 1960, ces cadres feront désormais appel à des personnes extérieures pour les dépouillements.

Au ras de la méthode d'enquête : documents et calendrier

« Argent et compétences », comme les autres enquêtes de la JOC et de la JOCF, est très cadrée. L'organisation s'appuie sur des dispositifs normatifs qui existent depuis l'entre-deux-guerres et mettent en évidence l'importance de l'enquête empirique, au cœur du dispositif militant. Cet important cadrage permet de comprendre le sens donné aux enquêtes par les animateurs et animatrices du mouvement, à tous les échelons.

On le sait, la méthode doit beaucoup au fondateur de la JOC en Belgique, l'abbé Cardijn, qui enquête lui-même dans différents cadres avant de fonder le mouvement en 1924²⁰. Cette méthode

¹⁸ A. Favier, « Égalité, mixité, sexualité... », thèse citée, p. 105 ; ADHDS, 45J278.

¹⁹ La presse de la JOCF, destinée à encadrer le travail militant, a servi de point de départ. *Vers l'avenir* s'adresse aux 14-17 ans (notamment celles qui sont à l'école et en apprentissage), *Perspectives aînées* aux 21-25 ans. *Militante* est le bulletin des chefs d'équipe ; il comprend différents suppléments, dont *Responsable*, destiné aux responsables de groupes d'adolescentes. À côté de cette littérature spécialisée, nous avons consulté plusieurs fonds d'archives, aux Archives départementales des Hauts-de-Seine, à Nanterre, au Centre national des archives de l'Église de France (CNAEF) et aux Archives nationales du monde du travail, à Roubaix. À titre de comparaison, certaines archives ont aussi été consultées en Belgique, aux Archives nationales du Royaume et au Centre d'animation et de recherche en histoire ouvrière et populaire (Carhop). Pour un bilan des archives disponibles en France, voir l'état des sources proposé par J. Landau, in B. Giroux (dir.), *Voir, juger, agir. Action catholique, jeunesse et éducation populaire (1945-1979)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022, p. 207-212.

²⁰ L'abbé Joseph Cardijn (1882-1967) est le fondateur de la JOC ; il est ordonné prêtre en 1906 et complète sa formation à l'Université de Louvain, où il suit les cours du sociologue Victor Brants. Ce dernier l'invite à faire une enquête en Allemagne pour l'Office international du travail à domicile (qu'il préside), sur le travail féminin à domicile (1907). Il pratique donc l'enquête abondamment dans plusieurs pays avant de la diffuser à la JOC/F. Voir <https://maitron.fr/spip.php?article150749>, notice Cardijn Léon, Joseph, Marie, par Paul Wynants, 2013, et É. Geerkens et X. Vigna, « Les enquêtes jocistes... », art. cité, p. 426-427. Le lien entre Le Play et Victor Brants a notamment été

occupe une place déterminante dans la formation des cadres et des militants, comme le montre le *Manuel de la JOC* réalisé en Belgique et diffusé en France dans les années 1920²¹. Ce *Manuel*, dont une version française paraît en 1930, insiste sur l'importance de partir des faits et non de la doctrine. Des brochures expliquent que l'enquête est un instrument de formation²² ; elle est le premier échelon du dispositif du « Voir, Juger, Agir » et de la mise en œuvre de la « révision de vie », technique spirituelle qui permet de relire en groupe des faits vécus à la lumière de l'Évangile²³.

Qui enquête ? Il importe de distinguer ici les cadres nationaux du mouvement (dits encore à la JOCF les « fédérales »), qui produisent les directives et les documents et qui organisent les événements nationaux ; les militants de la JOC et de la JOCF, qui encadrent les équipes au niveau local ; enfin, les ouvriers et ouvrières (dits JT, jeunes travailleurs ou travailleuses), qui ne sont pas jocistes mais qui sont précisément celles et ceux qui sont visés par les enquêtes. L'idée est bien de « pénétrer » un milieu social afin de le convertir.

Dans les sources, imprimées ou non, il est difficile de distinguer qui enquête et de qui l'on parle. Ainsi par exemple Gisèle Mihé, sténodactylographe à Nancy et permanente à la JOCF, responsable des 17-21 ans, écrit un article dans *Militante*²⁴. Son article commence par « Écoutons Monique ». Suit une citation de Monique qui commence ainsi : « Je connais Jeannine, qui travaille dans une biscuiterie. Elle remplit les cornets de gâteaux. » S'ensuit une description de la vie de Jeannine qui « ne peut prévoir son budget », car elle ne gagne pas suffisamment. À travers ce que dit Monique, commente Gisèle Mihé, « c'est un peu le budget de Jeannine qui apparaît » (et de commenter ses ressources et ses dépenses). La vie de Jeannine éclaire alors « tout ce qui marque les Jeunes Travailleuses déplacées²⁵ ». On a donc ici une mise en miroir intéressante : la rédactrice s'appuie sur le témoignage d'une militante qui décrit la vie d'une ouvrière non militante. L'article illustre aussi l'objectif de l'enquête : faire parler les jeunes non militants et, à terme, les amener vers le mouvement. Mais en pratique ce sont surtout les militantes jocistes qui enquêtent. L'insistance régulière sur la nécessité de faire enquêter les JT peut être lue comme une preuve que ce n'est pas spontanément le cas²⁶.

montré par A. Savoye, « Les enquêtes sur les budgets familiaux : la famille au microscope », in Y. Cohen et R. Baudouï (dir.), *Les chantiers de la paix sociale (1900-1940)*, Fontenay-aux-Roses, ENS Éditions, 1995, p. 55-75.

²¹ É. Geerkens et X. Vigna, « Les enquêtes jocistes... », art. cité ; P. Pierrard, M. Launay et R. Trempé, *La JOC...*, *op. cit.* ; F. Richou, *La Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC)...*, *op. cit.* ; S. B. Whitney, *Mobilizing Youth...*, *op. cit.*

²² ADHDS, BH 441, *Manuel de la JOC*, première édition française, [Courbevoie], Éditions jocistes, 1930, p. 75 ; ADHDS, BH 452, *L'Appel de la JOC*, [Courbevoie], Éditions jocistes, s.d. [1927], p. 53-54 ; ADHDS, BH 197, *Pour fonder une section. Les enquêtes préparatoires*, Paris, Éditions jocistes, s.d. [1927] ; BH 203, *Nos premières enquêtes. Un programme jociste d'études pour les sections débutantes*, Paris, Éditions jocistes, s.d. ; BH 202, *Le cercle d'études jociste*, Paris, Éditions jocistes, s.d. [1927], p. 16.

²³ Sur cette technique : A. Favier, « La révision de vie. Une pratique religieuse méconnue au cœur du catholicisme français », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 186, 2019, p. 141-162 et les articles de J. Divo, B. Giroux et Y. Raison du Cleuziou, in B. Giroux (dir.), *Voir, juger, agir...*, *op. cit.*

²⁴ CNAEF, 54CO312. Les rédactrices des principaux articles sont des permanentes de la JOCF. Gisèle Mihé (1936-2012) est sténodactylo et permanente JOCF de 1957 à 1961. Elle vient de la fédération de Nancy. Voir <https://maitron.fr/spip.php?article143965>, notice Mihé Gisèle, Marguerite [épouse Casarini], par Jean-Marie Conraud, 2013-2017.

²⁵ G. Mihé, « Pour y voir clair dans l'enquête. Recherche chambre », *Militante*, n° 118, 1958, p. 3.

²⁶ On retrouve aussi cette insistance en Belgique : « Nous voudrions que le programme puisse être fait avec, par les jeunes travailleuses et non pas en ordre principal par les militantes et à de grandes et rares occasions par les jeunes travailleuses ». Voir Centre d'animation et de recherche en histoire ouvrière et populaire (Carhop), archives du

Quelles sont les conséquences concrètes sur le déroulé de l'enquête ? Quel est le calendrier ? « Argent et compétences » s'inscrit dans un *continuum*. Le thème est déterminé alors que l'enquête précédente n'est pas terminée. Il émane, comme toujours, du comité central de la JOCF. En avril 1958, trois jours sont prévus pendant lesquels trois permanentes – Mado [Madeleine Ducleux], Jeannette [Jeannette Paillat], Colette [Colette Calvet] – et l'aumônier national de la JOCF, le père Martin (diocèse de Rennes), cherchent les pistes à présenter lors de la session de mai²⁷. En septembre 1958, les premières réflexions ont lieu sur le thème « Argent et compétences²⁸ ». Si le thème est déterminé au printemps, l'enquête proprement dite correspond à une année scolaire. L'été scelle donc une coupure entre deux thèmes, « comme si la vie s'arrêtait et recommençait²⁹ » ; ce qui permet de marquer qu'une enquête a un déroulé, avec un début, en septembre (avec la parution de la première brochure), et une fin, en juillet, lors du Conseil national qui marque l'achèvement de l'année.

Plusieurs sous-thèmes structurent l'année, selon une progression (voir encadré ci-dessous). Dans l'enquête « Argent et compétences », un premier temps s'organise autour des « besoins vitaux » – nourriture, logement, vêtements... – (septembre-décembre 1958) ; un deuxième, autour des loisirs (janvier-février 1959) ; un troisième, autour des salaires (mars 1959). Cette chronologie est exposée dans le journal des militantes de la JOCF, *Militante*³⁰. Ainsi peut-on lire, en mars 1959 : « L'Opération équilibre lancée depuis septembre dernier dans tout le pays a permis aux JT [jeunes travailleuses] de faire leur budget [...]. Bien souvent, le manque d'argent fait obstacle pour boucler le budget : les ressources, le salaire trop faible, ne permettent pas toujours de faire l'équilibre. C'est pourquoi la JOC continue d'aider les jeunes travailleuses à agir par le référendum salaire³¹ ».

Secrétariat national de la JOC et JOCF (ci-dessous Carhop-JOC), JOCF, Proposition pour la campagne d'année 1961-1962.

²⁷ CNAEF, 54CO312, JOCF, Compte rendu du comité central des 16-17 avril 1958.

²⁸ CNAEF, 54CO312, JOCF, Préparation du comité central, 25-26 septembre [1958].

²⁹ ADHDS, 45J278, JOCF, Rencontre de permanentes du 3 au 7 mai 1956, Sujet sur L'Enquête-campagne donné par Monique Néolet, 13 septembre 1956, p. 4.

³⁰ Ainsi, pour la première période, sur les besoins, voir M. Montel, « Votre enquête-campagne. Opération équilibre... Sur la corde raide de notre budget », *Militante*, n° 117, 1958, p. 4-5 ; J. Deudon, « Pour y voir clair dans l'enquête. Réfléchissons entre militantes sur l'habillement », *Militante*, n° 119, 1958, p. 3 ; M. Noilhan, « Notre enquête campagne. Logement, nourriture : nécessités à sauvegarder », *ibid.*, p. 4-5. Pour la deuxième période portant sur les loisirs : G. Mihé, « Notre enquête-campagne. Pour en savoir toujours davantage ! », *Militante*, n° 121, 1959, p. 4-5 et « Notre enquête campagne. Février : "Vivre" et Rencontres de Jeunes Travailleuses », *Militante*, n° 122, 1959, p. 4-5. Enfin, pour la dernière période sur le salaire : M. Montel, « Pour y voir clair dans l'enquête. Vivre avec seulement 40 heures de travail », *Militante*, n° 128, 1959, p. 3 ; G. Mihé, « Notre enquête-campagne. En mars, préparons l'action salaire avec les jeunes travailleuses », *Militante*, n° 123, 1959, p. 4-5. Janine Deudon (1931-2014) est soudeuse-câbleuse et permanente de la JOCF entre 1955 et 1959. Elle est en 1956 responsable de la branche « apprenties » et plus tard rattachée aux branches « Aînées » (17-21 ans) et « Action au travail », où elle est en 1959. Voir <https://maitron.fr/spip.php?article22593>, notice Deudon Janine, Marthe, par Éric Belouet et Monique Leblanc, 2008-2017.

³¹ J. Paillat et F. Haudecœur, « La Jeunesse ouvrière s'interroge sur son salaire », *Militante*, n° 123, 1959, p. 7. Françoise Haudecœur, née en 1935, est une militante jociste de la Marne, permanente de la JOCF entre 1956 et 1959. Elle est responsable nationale des Écoles en 1959. Voir <https://maitron.fr/spip.php?article89113>, notice Haudecœur Françoise, Monique, Marie-Louise [épouse Cousin], par Éric Belouet, 2010. Jeannette Paillat, employée de bureau dans une usine d'alimentation à Pouzauges (Vendée), est secrétaire générale en 1959 (Conseil national de 1959).

Chronologie de l'enquête de la JOCF « Argent et compétences dans la condition ouvrière » (1958-1959)

Septembre 1958 – Lancement de l'enquête

Septembre-décembre 1958 – Opération Équilibre (enquête sur les besoins et les budgets)

Janvier-février 1959 – Enquête sur les loisirs

Mars 1959 – Enquête sur les salaires (référendum-salaire)

Mai-juin 1959 – Campagne intensive (sessions régionales, meetings)

4-6 juillet 1959 – Conseil national de la jeunesse ouvrière chrétienne féminine

Sources : Archives départementales des Hauts-de-Seine (ADHDS), 45J35 et 45J253 ; *Perspectives aînées, Responsable, Militante*, 1958-1959.

Cette organisation a des conséquences temporelles. D'abord, le temps de la récolte de l'information est aussi celui du militantisme. Constamment, une enquête est en cours, qui se fait localement, dans chaque groupe. L'un des objectifs est de faire remonter des questionnaires, qui nourrissent les documents qui vont ensuite redescendre pour nourrir à nouveau l'enquête locale, selon un *tempo* rapide. Il n'y a donc pas un temps de récolte qui serait premier et un temps de traitement qui serait second, mais un cycle continu de remontée d'informations, de traitement, de création d'outils qui redescendent. Avec des conséquences sur la production : en raison de l'absence de temps de traitement des questionnaires, il n'est par exemple pas possible de produire des statistiques. Des citations peuvent cependant être extraites et nourrir la suite de l'enquête. Par ailleurs, le comité central de fin d'année, qui a lieu en juin, se prépare plusieurs mois à l'avance (autour de Pâques), bien avant qu'un traitement centralisé des questionnaires ait pu avoir lieu³².

La deuxième conséquence est que la pratique des enquêtes n'est pas cumulative. Il ne s'agit pas en effet de faire le point sur l'apport d'une enquête avant de commencer la suivante. Au contraire, « à la base, les [Jeunes Travailleurs] ont souvent besoin, eux, de refaire les mêmes découvertes³³ ». Les documents produits témoignent de la nature éducative de l'enquête, où la répétition n'est pas un problème mais, au contraire, une pédagogie.

Regardons de près les documents produits par les permanents et militants tout au long de l'enquête. Leur dénomination est instructive : elle donne à voir un univers sémantique singulier, même si certains termes comme « budget » ou « besoins » s'inscrivent dans une histoire qui remonte au XIX^e siècle. Les « besoins » ne sont pas ici physiologiques mais sociaux, tels qu'exprimés par les familles ; ce qui participe indirectement à un vaste débat qui a lieu ailleurs tout au long du XX^e siècle³⁴. Les autres termes renvoient à la dimension pédagogique de l'action jociste, où la récolte

³² CNAEF, 54CO312, JOCF, Compte rendu du comité central des 6-7 juillet 1955, 13 p. ; Yvette Lebaud, Pour le comité central des 8-10 janvier 1957. Complément à la note d'Yvonne Tap concernant le travail avec les organismes extérieurs (la commission jeunesse au ministère du Travail), 2 p. ; Compte rendu du comité central du 17 octobre [1958], 6 p. ; Préparation du comité central au 25 septembre au matin et 26 toute la journée [1958].

³³ ADHDS, 45J264, André Pineau, « Projet de bureau d'études, 15 décembre 1964 ».

³⁴ Sur la réflexion sur l'univers sémantique de l'enquête et plus généralement les différentes conceptions des besoins (besoins physiologiques ou besoins sociaux, en fonction des types d'enquêtes), voir A. Lhuissier, « Le budget et la ration. Maurice Halbwachs et la quantification alimentaire (1907-1937) », mémoire inédit d'habilitation à diriger des recherches en sociologie, Université d'Évry-Val d'Essonne, 2020, p. 48-50. Maurice Halbwachs évoque les besoins sociaux (tenant compte de la dimension monétaire). Dans les années 1930, les enquêtes de nutrition portent sur les besoins physiologiques. A. Lhuissier montre que les deux conceptions sont antinomiques.

de la parole ouvrière est valorisée. La « carte ouvrière », ou « carte de relation », liste les ouvrières sur lesquelles les militantes peuvent enquêter... et qui sont susceptibles d'entrer à la JOCF³⁵. Les questionnaires sont intitulés « tract » ou « référendum-salaire », témoignant du double sens de ces documents : à la fois faire descendre des recommandations (tract) et faire remonter des éléments sur la vie ouvrière (référendum). L'enquête est aussi appelée « enquête-campagne ». Son objectif, qui est à la fois de favoriser une réflexivité de la part des ouvrières sur leur propre condition et de transmettre des éléments susceptibles de passer à l'action, est visible dans les termes utilisés.

En septembre 1958, une plaquette d'une quarantaine de pages accompagne le lancement de l'enquête et met en forme les décisions du comité central. Elle détaille le plan d'action du mouvement, les raisons de l'enquête, les programmes spécialisés selon les classes d'âge. Elle liste les « moyens pour vivre l'enquête³⁶ ». Des périodiques comme *Responsable*, supplément à *Militante*, expliquent quel usage doit être fait de la plaquette, comment elle doit être utilisée par les « fédérales » (autrement dit les cadres nationales) et les autres responsables de la JOCF³⁷. Au même moment, des « fiches » sont éditées et jointes en supplément au périodique de la JOCF *Vers l'avenir* (équipes « apprenties ») ; elles visent également à encadrer l'enquête³⁸.

Le démarrage est divers. Pour la première période (septembre-décembre), un tract est édité sur la question du budget (Opération équilibre)³⁹. Le questionnaire lui-même est diffusé dans la presse. On le retrouve par exemple dans *Perspectives aînées*⁴⁰. Il pose des questions simples : « Quel est ton salaire horaire ? Combien d'heures fais-tu par semaine ? Comment es-tu payée (pièces/heure/mois) ? Quel est le SMIG dans ta région ? », etc. Mais les équipes bénéficient visiblement d'une certaine liberté pour fabriquer ce tract. Ainsi à Roubaix un tract est-il réalisé localement (Fig. 1). Au recto du questionnaire proprement dit, des « faits de vie » illustrent le titre « Moi je m'en sors » : « Odette travaille le samedi et le dimanche pour avoir de l'argent de poche », « Monique mange des sandwiches à midi pour pouvoir économiser, est-ce normal ??? », etc. Au verso, un espace permet de proposer des solutions en répondant à la question : « Que pouvons-nous faire pour en sortir ? »⁴¹. Autrement dit, les questionnaires comportent déjà des éléments pouvant s'apparenter à des résultats, ou aiguiller vers les résultats attendus. Ces éléments insistent sur ce que l'on appellerait aujourd'hui des « dépenses contraintes » : le logement ou les transports. Le tract incite par ailleurs à l'action collective : « Ne restons pas seules : agissons toutes ensemble. »

³⁵ ADHDS, 45J35, 34^e Conseil national de la JOCF, 4-5-6 juillet 1959, rapport doctrinal proposé par Bernadette Pommier, responsable nationale des jeunes travailleuses de 21-25 ans, p. 65-78. Membre de la JOCF, Bernadette Pommier, née en 1930, est appelée au secrétariat général de ce mouvement du 1^{er} septembre 1954 au 30 avril 1955, puis à nouveau depuis le 1^{er} septembre 1956 pour exercer les fonctions de propagandiste permanente à mi-temps. Voir <https://maitron.fr/spip.php?article158351>, notice Pommier Bernadette, Marie, Solange [épouse Daroit], par Éric Belouet, 2014.

³⁶ ADHDS, 45J35, Enquête Argent et compétences dans la condition ouvrière, plaquette de lancement de l'enquête, 1958, 41 p.

³⁷ M.-T. Mergoux, « À toi responsable action au travail. Employées de maison, écoles, malades, loisirs », *Responsable*, supplément à *Militante*, n° 117, 1958, p. 6. Marie-Thérèse Mergoux, née en 1934, est employée des PTT et permanente de la JOCF entre août 1957 et août 1959. Elle est responsable nationale de l'Action au travail en 1959. Voir <https://maitron.fr/spip.php?article145231>, notice Mergoux Marie-Thérèse, Célestine [épouse Ayrault], par Éric Belouet, 2013.

³⁸ ADHDS, 45J253, « La JOC en milieu de travail », août 1958.

³⁹ M.-T. Mergoux, « Enquête 58-59 1^{re} période », *Perspectives aînées*, n° 26, 1958, p. 3-6.

⁴⁰ « La Jeunesse Ouvrière s'interroge sur son salaire », *Perspectives aînées*, mars 1959, p. 10.

⁴¹ Archives nationales du monde du travail (ANMT), 2003 003 259, JOCF de Roubaix-Tourcoing, Moi je m'en sors [1958].

Figure 1 - Un questionnaire de la JOCF – Enquête « Argent et compétences dans la condition ouvrière » (1958-1959)

LA JEUNESSE OUVRIÈRE S'INTERROGE SUR SON SALAIRE ?

La Jeunesse Ouvrière, C'EST TOI, employée de maison, vendeuse, ouvrière d'usine, employée de bureau, c'est :

- **Claudine** qui oint de travailler de B... en oéto, elle a froid, elle ne peut s'acheter de bas, ni de pantalons. Elle a chômé la moitié du mois.
- **Lucienne**, vendeuse, gagne 23.000 fcs par mois. Elle donne 5.000 fcs pour sa chambre ; 12.000 fcs pour sa nourriture ; 5.000 fcs d'autobus ; elle cherche une chambre plus près pour éviter les frais de déplacement – son fiancé lui paie le cinéma.
- **Nicole** « si j'augmente mon rendement, c'est pour avoir plus d'argent et acheter ma chambre à coucher... je paye pension chez nous et je me marie bientôt ».
- **Monique** : « A l'usine, des filles se mettent à travailler avant l'heure pour avoir plus de rendement et avoir plus d'argent dans leurs loisirs ».

Age : 15 ans Ville : Roubaix Département : Nord
Milieu de Travail : Atelier Profession : Ap. Confectionneuse

NOTRE ARGENT EST UN MOYEN DE MIEUX VIVRE ET DE NOUS ÉPANOUIR. - MAIS EST-IL AUSSI UN MOYEN DE MIEUX NOUS AIMER ? NE RESTONS PAS SEULES : AGISSONS TOUTES ENSEMBLE. - DES MAINTENANT, REMPLIS CE RÉFÉRENDUM ET FAIS-LE REMPLIR À TES AMIES

Quel est ton salaire horaire ? 106,60
Combien d'heures fais-tu par semaine ? 32
Comment es-tu payée ? Pièces Heure Mois
Quel est le S. M. I. G. dans ta région ?
A QUELS BESOINS TON SALAIRE TE PERMET-IL DE RÉPONDRE ? (1)

Nourriture <input checked="" type="checkbox"/>	Préparer l'an avenir	Pour te cultiver	Aide à la famille <input checked="" type="checkbox"/>
Loisirs <input checked="" type="checkbox"/>	Vêtement <input checked="" type="checkbox"/>	Cadeaux, etc...	Entretien

Si tu es en chambre, à combien te revient ton LOGEMENT ?
Si tu as des déplacements, à combien se montent tes frais de TRANSPORT ? 690
T'arrive-t-il de te priver sur certains loisirs ?
Lesquels ? Nourriture Loisirs
Connais-tu d'autres filles qui sont comme toi ?
Lesquelles ?
Que fais-tu ou que faites-vous ensemble pour boucler ?

Heures suppl.	Autre travail le soir ou le dimanche	Travail à domicile	S'organiser ensemble (couture ou autre)	Aide des Parents
---------------	--------------------------------------	--------------------	---	------------------

(1) Rayer les mentions inutiles ou ajouter.

Source : Archives nationales du monde du travail, 2003 003 259, JOCF de Roubaix-Tourcoing.

Pour la deuxième période, un tract est préparé par l'équipe dirigeante nationale : il s'agit du « référendum-salaire ». Imprimé à 75 600 exemplaires, il est diffusé en supplément de la revue *Militante*, en mars 1959⁴². Dans un troisième temps, des sessions régionales sont organisées, en mai-juin 1959. Là encore, l'organisation est à première vue très encadrée par les dirigeantes fédérales. La JOCF envoie un document de trente pages extrêmement détaillé pour expliquer comment organiser ces sessions dans le cas des aînées (21-25 ans). Il est proposé via une liste de « faits de vie » qui doivent être « lus très lentement afin que les filles comprennent tous les faits⁴³ ». Le document final, qui résume les résultats de l'enquête, est le compte rendu du 34^e Conseil national de la JOCF déjà évoqué. Le rapport moral, qui fait le bilan de l'enquête de l'année, note le nombre de comptes rendus remontés : 90 pour les 21-25 ans, 250 pour les 17-21 ans, 300 pour les 14-17 ans, 45 pour les 12-14 ans. Ces comptes rendus ne sont pas publiés mais le rapport moral liste des « faits » sélectionnés pour la démonstration⁴⁴.

On pourrait ajouter d'autres documents, qui participent d'une interprétation des résultats mais ne sont pas conservés avec les autres matériaux. Ainsi les archives des aumôniers de la JOC contiennent-elles des monographies composées d'extraits de carnets de militants, de relevés de conversation ou de courriers d'aumôniers, comprenant notamment des commentaires et analyses de résultats d'enquêtes⁴⁵. Nous n'avons cependant pas retrouvé de documents de ce type pour

⁴² ADHDS, 45J35, 34^e Conseil national de la JOCF, 4-5-6 juillet 1959, p. 22.

⁴³ ADHDS, 45J35, JOCF, Par une action collective d'ensemble, les aînées découvrent l'Église à l'œuvre dans le monde, sessions régionales, 1959.

⁴⁴ ADHDS, 45J35, 34^e Conseil national de la JOCF, 4-5-6 juillet 1959, p. 50.

⁴⁵ Il existe une équipe nationale de quatre aumôniers de la JOC et de la JOCF ainsi que des aumôniers au niveau local. CNAEF, CO312, Compte rendu du comité central du 25-26 septembre 1958. Sur le rôle des aumôniers dans la révision

l'enquête « Argent et compétences ». Il importe de garder en tête cette présence des aumôniers, même si elle est plutôt discrète dans les archives des enquêtes elles-mêmes⁴⁶.

Ces éléments organisationnels posés, que produisent la JOC et la JOCF avec leurs enquêtes ?

Les productions de l'enquête jociste : du fait au chiffre

Le contexte des années 1950 et 1960, où les enquêtes quantitatives se développent, pourrait laisser croire à un traitement quantitatif des questionnaires, dans une visée de production de statistiques puis de revendications⁴⁷. Pourtant, ce sont bien les « faits de vie » qui sont les principaux résultats de l'enquête « Argent et compétences », et non des tableaux ou des statistiques, même si ces faits sont récoltés en grand nombre. On peut être intrigué par les faits de la JOC et de la JOCF, comme l'historienne britannique Mary Poovey l'a été par les chiffres et les tableaux du milieu du XIX^e siècle⁴⁸. Mais qu'est-ce qu'un « fait de vie » à la JOC ?

Les « faits » ou « faits de vie » sont des éléments rédigés, synthétisant une situation sociale. C'est l'objectif du travail des militants et des jeunes travailleurs que de récolter ces éléments. Comme l'a bien montré Anthony Favier, le rôle donné au « fait » se retrouve dans la manière dont ont été archivés les documents de la JOC : il existe un fichier des « faits de vie⁴⁹ ». Ces derniers sont toutefois articulés à d'autres éléments récoltés pendant l'enquête, les résultats comprenant souvent aussi des chiffres issus du terrain (âge et salaire de l'ouvrière, par exemple).

Depuis les années 1930, les militantes jocistes apprennent à rédiger un « fait », en comparant une mauvaise et une bonne rédaction. La description de la situation n'est jugée complète que lorsque chacun des choix est explicité et que les alternatives sont mises en évidence. Par exemple, en 1938, ce « fait » est considéré comme mal rédigé dans la revue *L'Équipe ouvrière féminine* : « Une jeune travailleuse ne rentrait pas déjeuner chez elle. Sa mère lui donnait pour son déjeuner un franc et un croûton de pain... Son repas se composait de frites et de pain. » La bonne rédaction, qui permet de comprendre le contexte social, est la suivante : « Une jeune fille travaillant assez loin ne pouvait venir déjeuner chez elle. Sa mère lui donnait pour son déjeuner un franc et un croûton de pain, ne pouvant rien faire d'autre. Le père étant au chômage et la maman restant à la maison avec ses six enfants... Son repas se composait de frites et de pain⁵⁰. »

Prenons l'exemple du référendum-salaire de la JOCF, pour lequel on dispose d'une série de quarante-deux questionnaires datant de 1959⁵¹. Ces questionnaires sont remplis par des ouvrières ou des employées de bureau. On voit une différence dans la manière dont est rempli le questionnaire : les ouvrières sont payées à l'heure ou à la pièce, tandis que les employées sont payées au mois. Les filles ont le plus souvent rempli le tract à plusieurs⁵².

de vie, voir A. Favier, « La révision de vie... », art. cité et les dossiers constitués par l'aumônerie de la JOC (CNAEF, 54CO800 et 801).

⁴⁶ CNAEF, 54CO801, Abbés Schwartz et Colin, Enquête religieuse 1966, Le CES de Villerupt.

⁴⁷ A. Desrosières, *L'argument statistique. Vol. 2 : Gouverner par les nombres*, Paris, Presses des Mines, 2008 ; T. M. Porter, *La confiance dans les chiffres. La recherche de l'objectivité dans la science et dans la vie publique*, Paris, Les Belles Lettres, 2017.

⁴⁸ M. Poovey, *A History of the Modern Fact. Problems of Knowledge in the Sciences of Wealth and Society*, Chicago, University of Chicago Press, 1998, p. XI.

⁴⁹ A. Favier, « La révision de vie... », art. cité, p. 146-148.

⁵⁰ « Faits divers. Voir, juger, agir », *L'Équipe ouvrière féminine*, juin 1938, p. 8.

⁵¹ ANMT, 2003 003 259, JOCF de Roubaix-Tourcoing, Référendum-salaire, [1959].

⁵² *Ibid.*

La manière dont les réponses doivent être dépouillées est cadrée par un formulaire particulier, lui aussi publié dans la presse militante. Mais étonnamment, alors qu'existe un formulaire de dépouillement du référendum-salaire qui porte sur des éléments pouvant faire l'objet de calculs (salaire, nombre d'heures, prix de revient du loyer et des transports, nombre de personnes qui se privent), et publié dans la presse militante, nous n'avons pas trouvé trace de traitement quantitatif des questionnaires⁵³. Comment l'expliquer ?

Premièrement, ce ne sont pas tant les résultats qui comptent que le moment de la récolte de l'information et celui de sa discussion. Ce qui importe, c'est la démarche collective, pendant la diffusion puis le dépouillement. D'une part, la diffusion du référendum-salaire incite les jeunes travailleuses à parler de leur salaire, à comparer leurs fiches de paie et éventuellement entamer une action ; les militantes doivent être attentives à leurs réactions⁵⁴. D'autre part, le dépouillement doit se faire collectivement, afin que les travailleuses prennent « conscience qu'elles ne sont pas les seules à avoir des difficultés de salaire⁵⁵ ». Cela est même précisé dans le questionnaire lui-même : « Dès que vous avez rempli et discuté à plusieurs du référendum, demande à celle qui te l'a donné la feuille qui va vous permettre de le dépouiller ensemble », ou encore : « À la sortie de l'usine, au vestiaire, à la cantine... Entre saisonnières ou avec les copines de chez nous... Dans la salle de jeu du sana... Au coin de la rue, à la sortie du ciné. Avec d'autres jeunes Travailleurs, nous lisons ce tract, nous en discuterons⁵⁶. » L'envoi à la JOCF à Courbevoie n'est fait que dans un second temps⁵⁷. Parmi les pistes de discussion et de réclamation figure le fait de regarder les fiches de paie et décomposer le salaire, découvrir ce que valent les dons en nature pour les employées de maison, réclamer une fiche de paie si l'on n'en a pas, demander une diminution des primes et une augmentation du salaire de base, solliciter des cours professionnels pour obtenir une qualification, etc.⁵⁸. Le moment de la discussion collective est donc considéré comme central, comme le montrent de nombreux exemples⁵⁹.

Deuxièmement, la JOCF elle-même met en garde sur la méthode de récolte des éléments. Il faut accompagner les chiffres de « faits de vie » :

Les chiffres c'est bien ! mais ça ne suffit pas. Pour toi, ils correspondent à des noms précis, à des visages connus, dont tu vas parler à la rencontre de dépouillement. Par exemple quand vous noterez "tant de filles font moins de 40 heures", tu parleras peut-être aux autres filles présentes de : "Arlette qui a 22 ans qui chôme en ce moment 2 jours par semaine". Cela, c'est un fait de vie qu'il faut noter. Il y en aura beaucoup d'autres à la rencontre. Cette vie de jeunes travailleuses, il ne faut rien en perdre, car nous aurons à la révéler à tous dans nos démarches et au meeting de la campagne intensive.

Il est donc demandé de joindre, en plus des chiffres, d'autres éléments sur une feuille à part, qui peut être un carbone issu d'un « cahier de vie⁶⁰ ». La revue *Militante* précise : « N'oublie pas que tu dois être attentive aux réactions des jeunes travailleuses : à ce qu'elles disent du référendum. Tu

⁵³ *Perspectives aînées*, n° 33, 1959, p. 5.

⁵⁴ F. Haudecœur, « Notre enquête campagne. Solidaires de toutes dans une même action », *Militante*, n° 125, 1959, p. 4-5.

⁵⁵ J. Paillat et F. Haudecœur, « La Jeunesse ouvrière s'interroge sur son salaire », art. cité, p. 7.

⁵⁶ ADHDS, 45J35, Tract Opération Équilibre.

⁵⁷ ANMT, 2003 003 259, Référendum-salaire, Supplément à *Militante*, n° 123, 1959.

⁵⁸ ADHDS, 45J35, Enquête Argent et compétences dans la condition ouvrière, plaquette, p. 28-29.

⁵⁹ ADHDS, 45J35, JOC-JOCF, Extrait de discours, Meeting de Flers, 7 juin 1959.

⁶⁰ *Perspectives aînées*, n° 33, 1959, p. 5.

les notes dans ton carnet de militante⁶¹. » La dimension pédagogique est importante jusque dans l'apprentissage de la rédaction, qui doit tenir compte des conditions sociales des ouvrières.

Troisièmement, et conformément à ces conseils, s'il existe bien des formulaires pour la récolte des données, nous n'avons pas trouvé de dispositif permettant un traitement des éléments remontés. De fait, aucun temps n'est prévu pour le traitement des questionnaires. Les référendums-salaires sont traités pour ainsi dire en flux continu. Ainsi, en mai-juin 1959, des « faits de vie » sont déjà remontés, puisque certains d'entre eux ont été sélectionnés pour faire partie de brochures préparant des manifestations, comme celle qui concerne les 21-25 ans⁶². Pourtant, en juin 1959, la revue *Militante* continue de réclamer le retour des questionnaires. Or, il n'y a pas de trace de comptabilité d'ensemble, même si visiblement certains chiffres sont transmis à la presse à partir d'un dépouillement de mille questionnaires. Pendant l'été, « le mouvement met en place une permanence été après le meeting, où les JT continuent de faire leur budget ensemble et de lire leur fiche de paie⁶³ ».

Quatrièmement, on peut imaginer que ces faits de vie sont considérés comme plus propres que des statistiques à susciter l'empathie et la mobilisation. Il est vrai qu'ils sont utilisés à l'appui des revendications.

Les objectifs poursuivis par l'enquête « Argent et compétences » sont donc divers : faire prendre conscience aux Jeunes Travailleuses de leur condition, mettre en place des actions collectives, aboutir à des actions revendicatives. C'est le cas aux niveaux local, fédéral et national. Cette action s'exerce auprès des institutions ouvrières, dans les organismes de jeunesse, avec d'autres mouvements d'action catholique spécialisés, avec les mouvements adultes et la hiérarchie de l'Église. Au niveau local, les militantes vont voir par exemple le préfet, le maire, les députés et les syndicats⁶⁴. Au niveau national, c'est à l'occasion du Conseil national que se font les démarches auprès des ministères, mais aussi du Bureau international du travail⁶⁵.

À l'appui des motions votées au Conseil national, en juillet 1959, ce sont, là encore, des « faits de vie » qui sont envoyés (Fig. 2). Chaque fait de quelques lignes illustre une situation : celle d'une « déplacée » qui doit payer sa chambre et « ne mange pas le soir », celle qui n'a aucun argent de poche car elle doit donner toute sa paye chez elle, celle d'une ouvrière en sanatorium, d'une employée de maison ou encore d'une ouvrière qui doit « faire du travail à domicile jusqu'à minuit le soir en dehors de ses journées normales pour pouvoir monter son ménage ». La nécessité de préparer son trousseau est en effet mentionnée pour les plus âgées⁶⁶. On remarquera que ces « faits de vie » sont de plus en plus courts et qu'ils ne précisent pas la fédération ou le lieu dont ils émanent. Certains comportent des éléments chiffrés, notamment relatifs au salaire ou au budget. Rien n'est précisé sur leur représentativité. Aucun tableau n'est joint aux courriers. La même démarche se retrouve pour d'autres motions relatives au chômage et au manque de débouchés⁶⁷, au logement, à la vie scolaire dans la condition ouvrière.

⁶¹ J. Paillat et F. Haudecœur, « La Jeunesse ouvrière s'interroge sur son salaire », art. cité, p. 7.

⁶² ADHDS, 45J35, JOCF, Par une action collective d'ensemble, les aînées découvrent l'Église à l'œuvre dans le monde, sessions régionales, 1959, p. 6-8.

⁶³ F. Haudecœur, « Notre enquête-campagne. Perspective d'été. Besoins nouveaux ! », *Militante*, n° 126, 1959, p. 4-5.

⁶⁴ ADHDS, 45J35, Meeting JOC-JOCF, 12 juin 1958 à Tours, p. 1.

⁶⁵ ADHDS, 45J35, 34^e Conseil national de la JOCF, 4-5-6 juillet 1959, p. 41-44.

⁶⁶ ADHDS, 45J35.

⁶⁷ Il peut apparaître étonnant de voir mentionner le problème du chômage durant cette période. Mais le chômage partiel est fréquent, parfois d'une semaine à l'autre, dans un atelier (et pas dans un autre), souvent en lien avec la question du rendement. Voir motion « Chômage – Manque de débouchés ».

Figure 2 – Sélection de « faits de vie » liés à l'enquête « Argent et compétences dans la condition ouvrière » (1958-1959)

JEUNESSE OUVRIERE CHRETIENNE FEMMININE
246 Boulevard Saint Denis
COURBEVOIE (seine)

Ces quelques faits pris parmi tant d'autres montrent les causes et les conséquences de la situation que nous dénonçons dans la motion sur : SALAIRE et RESSOURCES.

Denise déplacée - 25 ans - gagne 30.000 francs par mois

Dépenses : 10.000 frs de chambre
15.000 frs de restaurant
1.500 frs d'électricité
Il lui reste 3.500 frs seulement ...
Elle ne mange pas le soir.

Marcelle 18 ans - travaille au "Lait frais", n'a aucun argent de poche, porte toujours les mêmes affaires. Elle souffre de ne pas être habillée comme les autres. Marcelle dit à propos de sa jupe " c'est toujours la même".
Elle n'a pas de copine à cause de ce manque d'argent de poche.
Elle doit donner toute sa paye chez elle. Ils sont 11 enfants.

D'un Sana : " Nous avons confectionné et vendu : poupées, parasols, paniers en mica, etc ... Cet argent, nous le gardons pour celles qui ne peuvent pas se suffire, surtout celles qui sont à l'A.M.G., c'est à dire 900 frs et quelques par mois.
A Liliane, nous avons acheté une paire de chaussures.

Thérèse 18 ans - gagne 10.000 frs. Elle ne peut jamais sortir le soir car elle doit garder les enfants. Elle rencontre d'autres Employées de Maison, prend connaissance de la convention collective et demande une augmentation à ses patrons. Auparavant elle allait faire des heures dans un café en plus de son travail.

Monique 20 ans - n'a pas son Père; Elle gagne 25.000 frs donne toute sa paie à sa Mère. Elle veut se marier, mais n'a pas de trousseau, ni d'argent de côté. Elle dit, avec ma Mère nous sommes souvent malades et l'argent que je mets de côté, passe toujours en frais de docteur et médicaments.

Source : Archives départementales des Hauts-de-Seine, 45J35.

Consommation et conditions de vie des ouvrières

Cette double dimension de l'enquête de la JOCF – descente pédagogique et remontée factuelle – explique la double nature des connaissances que cette source apporte sur les conditions de vie des femmes travailleuses. En effet, les documents d'« Argent et compétences » nous donnent indirectement des indications sur deux dimensions qui sont mêlées : d'une part, une dimension normative, indissociable de la réflexion doctrinale sur l'argent ; d'autre part, une dimension plus factuelle, liée au mode de vie des jeunes travailleurs tel qu'il apparaît (malgré tout) dans les questionnaires. Précisons que l'enquête est ici organisée en 1958-1959, dans un contexte où des garçons font leur service militaire en Algérie, ce qui a des incidences sur les modes de vie de leurs

familles⁶⁸. Par ailleurs, la période fait transition entre l'après-guerre et les années 1960, lorsque les jeunes commencent à devenir un groupe à part, même s'ils habitent chez leurs parents, ce qui est le cas de la majorité des ouvriers et ouvrières des enquêtes⁶⁹.

Le travail normatif s'inscrit dans une histoire plus longue, celle des réformateurs et réformatrices qui tentent de réguler les pratiques de consommation et d'épargne des classes populaires⁷⁰. Il montre aussi une méfiance chrétienne vis-à-vis de l'argent : « Le Christ nous met en garde contre les dangers d'égoïsme de l'argent, de la richesse sous toutes ses formes⁷¹. » Ce travail normatif est parfois genré lorsqu'il insiste sur le rôle particulier des filles et des femmes dans la tenue du budget familial, qu'il critique leurs dépenses considérées comme futiles (toilettes, robes...)⁷² et qu'il met en évidence des dépenses particulières pour les garçons (mobyettes, disques, capacité de « payer un pot » au cours des sorties, matériel pour le bricolage, cigarettes)⁷³. Les loisirs (le cinéma, le bal) sont des enjeux dans les relations entre les garçons et les filles, car la prise en charge des dépenses par « les gars » crée une dépendance critiquée à la JOCF.

L'Opération équilibre, en septembre-décembre 1958, a pour objectif d'inciter les jeunes travailleuses à parler de leur budget mais aussi à évoquer les possibles actions pour économiser : « Et maintenant, de quoi faut-il tenir compte dans notre vie pour équilibrer notre budget ? Pouvons-nous équilibrer sainement notre budget sans prévoir ? Pouvons-nous encore nous aider les unes les autres⁷⁴ ? » Les actions menées en commun sont valorisées, ainsi le fait de s'entraider à confectionner ses vêtements (via la couture ou le tricot)⁷⁵. La dimension normative est forte dans cet aspect de l'enquête : « Nous nous butons à des filles qui ne savent pas s'organiser, faire leur budget, à celles qui bâclent leur boulot, ne lisent pas la fiche de paie, celles qui ont pris l'habitude de l'injustice, celles qui ne veulent pas perdre leur place, celles qui se désolidarisent pour fuir leur milieu⁷⁶. » Il faut préciser que les objets (robes) ou services (mise en pli) produits par les ouvrières peuvent être comptabilisés comme des ressources – ce qui renvoie à la démarche de l'ethnocomptabilité héritée des premiers budgets de Le Play et revisitée par des travaux récents⁷⁷.

⁶⁸ Cette mention traverse toutes les sources que nous avons citées. Voir par exemple : « Josye, 23 ans, déplacée, vit seule dans une pièce ; son fiancé est en Algérie. Elle a peu d'argent et veut s'acheter son trousseau, aussi elle fait des heures supplémentaires et ne sort pas le dimanche. » M.-T. Mergoux, « Enquête 58-59 1^{re} période », *Perspectives aînées*, n° 26, 1958, p. 3-6.

⁶⁹ L. Bantigny, *Le plus bel âge ? Jeunes et jeunesse en France de l'aube des « Trente Glorieuses » à la guerre d'Algérie*, Paris, Fayard, 2007.

⁷⁰ A. Perrin-Heredia, « Faire les comptes : normes comptables, normes sociales », *Genèses*, n° 84, 2011, p. 69-92 ; A. Albert et M. Rossigneux-Méheust, « Une question économique dominée par des enjeux moraux », *Histoire, économie et société*, vol. 32, n° 3, 2013, p. 3-12.

⁷¹ ADHDS, 45J35, Enquête Argent et compétences dans la condition ouvrière, plaquette, p. 6. Voir aussi CNAEF, 54CO801, Abbés Schwartz et Colin, Enquête religieuse 1966, Le CES de Villerupt.

⁷² ADHDS, 45J35, 34^e Conseil national de la JOCF, Rapport moral, 4-5-6 juillet 1959, p. 13.

⁷³ ANMT, 2003-003-264, Questionnaires, Place de l'argent dans notre vie de jeunes du monde ouvrier, s.d. [1965].

⁷⁴ M. Montel, « Votre enquête-campagne », *Militante*, n° 117, 1958, p. 4-5 ; M. Noilhan, « Notre enquête-campagne. La jeunesse ouvrière fait son budget », *Militante*, n° 118, 1958, p. 4-5. Maguy Noilhan est employée de maison à Toulouse et responsable nationale du milieu des employées de maison.

⁷⁵ J. Deudon, « Pour y voir clair dans l'enquête. Réfléchissons entre militantes sur l'habillement », *Militante*, n° 119, 1958, p. 3 ; M. Noilhan, « Notre enquête-campagne. Logement, nourriture : nécessités à sauvegarder », *Militante*, n° 119, 1958, p. 4-5.

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ ANMT-2003-003-259, Tract « Opération équilibre ». Sur cette démarche d'ethnocomptabilité, voir A. Cottureau, « Ne pas confondre la mesure et l'évaluation : aspects de l'ethnocomptabilité », *Revue des politiques sociales et*

Une des premières questions posées à propos de l'usage de l'argent est de savoir quelle est la part du salaire reversée à la famille et quelle est la part inversement conservée. En effet, les jeunes travailleurs et travailleuses vivent le plus souvent encore au sein de leur famille. Certains sont encore à l'école, d'autres travaillent. Lorsqu'ils sont à l'école, ils contribuent au budget familial par de petits travaux d'été (travail à la ferme). L'importance de la contribution des jeunes travailleurs et travailleuses au budget familial a déjà été mise en évidence pour l'entre-deux-guerres ; elle se poursuit clairement ici, à la fin des années 1950 et même dans les années 1960⁷⁸. La question de « l'argent de poche », autrement dit la somme restante une fois que la paie a été donnée aux parents, est aussi une question standard dans les sources des enquêtes belges à la même période. On y constate une grande variété de situations : des jeunes filles qui travaillent et obtiennent de l'argent de poche tout en donnant leur salaire ou une pension à leurs parents ; celles qui sont à l'école et reçoivent moins ; celles qui aident leur famille ou l'entreprise familiale et obtiennent une aide financière pour leurs « fantaisies personnelles ». Les garçons obtiennent davantage et plus tôt que les filles⁷⁹.

La question de la nourriture est également un thème central, comme dans beaucoup d'autres enquêtes du mouvement. Dans la récolte des faits, l'alimentation, au travail et à domicile, est prise en compte. Cela se retrouve dans les périodiques, lors de la rédaction des faits et dans le rapport final. L'enquête semble montrer que certaines travailleuses *se privent* de nourriture, notamment en raison du chômage partiel, jugé très fréquent dans les documents consultés, ou dans une situation de « déplacée⁸⁰ ». Dans la motion finale de la JOCF concernant le salaire et les ressources, à la fin de l'enquête, il est de même constaté : « Les Jeunes Travailleuses, en particulier les déplacées, se privent de nourriture pour payer leur loyer. » Un fait est cité en illustration (Fig. 2) : « Denise, déplacée, 25 ans, gagne 30 000 francs par mois. Dépenses : 10 000 francs de chambre, 15 000 francs de restaurant, 1 500 francs d'électricité. Il lui reste 3 500 francs seulement... Elle ne mange pas le soir⁸¹. »

La privation de nourriture se retrouve dans le rapport moral présenté au Conseil national de juillet 1959⁸². Mieux, il s'agit d'un résultat mis en évidence par la presse⁸³. Cette conclusion n'était pas vraiment une surprise tirée de l'enquête, puisqu'on trouve cette notion dès la plaquette de lancement⁸⁴ et que la question des privations était posée dans le référendum-salaire. Pourtant, les documents empiriques semblent plutôt montrer que les ouvrières se préoccupent de vêtements ou de loisirs ; si elles se privent de nourriture, c'est le plus souvent pour pouvoir payer autre chose⁸⁵.

familiales, n° 123, 2016, p. 11-26 ; O. Macchi, « “Compter comme les gens comptent”. La vie de calcul des ouvrières de la bonneterie auboise pendant les Trente Glorieuses », *Les Études sociales*, n° 169, 2019, p. 45-69.

⁷⁸ L. Zappi, « Jeunes travailleurs, jeunes consommateurs. Les enquêtes sociales et la place des jeunes au sein des familles de milieux populaires », *Mil neuf cent*, n° 35, 2017, p. 81-101 ; S. Todd, *Young Women, Work, and Family in England, 1918-1950*, Oxford, Oxford University Press, 2005. Voir aussi A. Prost, « Jeunesse et société dans la France de l'entre-deux-guerres », *Vingtième Siècle*, n° 13, 1987, p. 35-43.

⁷⁹ Carhop, JOCF, Conclusions du Programme Relations humaines en famille, 1958.

⁸⁰ F. Haudecœur, « Notre enquête-campagne. Où en sommes-nous de l'action salaire ? », *Militante*, n° 124, 1959, p. 4-5.

⁸¹ ADHDS, 45J35, Faits listés en accompagnement de la motion « Salaires et ressources », s.d. [1959].

⁸² ADHDS, 45J35, 34^e Conseil national de la JOCF, Rapport moral, 4-5-6 juillet 1959, p. 12.

⁸³ ANMT, 2003 003 259, « 140 000 jeunes travailleuses répondent à une enquête », s.d. [1959].

⁸⁴ ADHDS, 45J35, « Argent et compétences dans la condition ouvrière », p. 5-6.

⁸⁵ ANMT, 2003 003 259, Référendums salaires, Roubaix-Tourcoing, s.d. [1959].

De fait, dans l'autre questionnaire portant sur le budget, les ouvrières insistent à différentes reprises sur la confection de leurs vêtements, seules ou à plusieurs⁸⁶.

Autrement dit, tout se passe comme si la privation de nourriture était à la JOCF une donnée de départ et d'arrivée, illustrée par quelques faits recueillis pendant l'enquête, mais que les cadres ne regardaient pas précisément un résultat aussi central qu'est l'apparition des dépenses spécifiques des jeunes, qui se développeront dans les années 1960. Ce qui apparaît dans les questionnaires, ce sont les privations et débrouilles relatives aux vêtements, aux loisirs. Les privations de nourriture apparaissent comme secondaires dans de nombreux cas, où ce sont plutôt les achats de magazines ou de maquillage qui sont mentionnés comme manquants ; mais elles sont susceptibles d'être plus efficaces dans le cadre d'une démarche revendicative. Elles peuvent être présentées comme caractéristiques d'une consommation ouvrière.

Cette insistance sur la nourriture va de pair avec une critique d'autres types de consommation. Cela s'inscrit dans le cadre d'une méfiance plus générale vis-à-vis de l'uniformisation par l'entrée dans la société de consommation, et une peur de la disparition de la « classe ouvrière », à un moment où les jeunes filles de la JOCF ont un profil de plus en plus éclaté (employées de bureau, couturières dans des petits ateliers, aides familiales, étudiantes⁸⁷) et où une partie des enfants d'ouvriers étudie et risque de changer de milieu en « faisant une promotion⁸⁸ ». L'attachement au « milieu ouvrier » vise à relativiser les autres consommations liées à l'univers des loisirs (cigarettes, bal, cinéma, transistor, lecteur de disques, mobylette pour les garçons). La culture yéyé, considérée comme « bourgeoise » dans les années 1960, est aussi une culture qui remet en cause les normes de genre que la JOC et la JOCF défendent⁸⁹.

Une telle insistance sur la nourriture, au détriment d'autres dépenses, est critiquée par certains acteurs, dans une période où la définition d'un revenu minimum est un enjeu politique. C'est le cas par exemple du sociologue Paul-Henry Chombart de Lauwe – pourtant proche des milieux catholiques – qui considère qu'il faudrait élargir la notion de besoins au-delà de ces besoins « basiques » et prendre en compte les « futurs désirs ». Cette critique concerne les syndicats ouvriers et est affichée dans le contexte d'une commission destinée à élaborer le SMIG en 1951 ; mais elle pourrait tout aussi bien s'adresser à l'enquête « Argent et compétences⁹⁰ ».

Des sociologues pour « dépouiller les enquêtes » ?

Les productions de l'enquête, construites ou non sous forme de « faits de vie », constituent des données sur la vie ouvrière, certes biaisées, mais qui pourraient intéresser des personnes extérieures au mouvement. Dans ce cadre, le sens attribué aux données évoluerait : on leur reconnaîtrait une

⁸⁶ ANMT, 2003, 003, 259, Équilibre budget.

⁸⁷ En 1965-1966, la JOCF belge réalise que 91 % de ses questionnaires ont été remplis par des étudiantes (contre 9 % par des travailleuses). Carhop, JOCF belge, « Aujourd'hui c'est demain. Présentation générale de l'enquête nationale des adolescentes », 1965-1966.

⁸⁸ CNAEF, 54CO801, Abbés Joseph Schwartz et Gilbert Colin, Enquête religieuse sur le CES de Villerupt, 1966.

⁸⁹ A. Favier, « Égalité, mixité, sexualité... », thèse citée, p. 129-145, 176 et 199. Sur la critique de la culture jeune, voir L. Di Spurio, *Du côté des jeunes filles...*, op. cit., p. 135-161.

⁹⁰ D. Simmons, *Vital Minimum. Need, Science, and Politics in Modern France*, Chicago-Londres, The University of Chicago Press, 2015 ; J.-C. Daumas, « Les premiers sociologues urbains et la vie quotidienne des ouvriers dans la France des Trente Glorieuses », in É. Geerkens et al. (dir.), *Les enquêtes ouvrières dans l'Europe contemporaine*, op. cit., p. 206-220 et T. Paquot, « Récits de vie et conquête de soi : Henri Desroche et Paul-Henry Chombart de Lauwe », *Hermès*, n° 48, 2007, p. 155-161.

valeur supplémentaire, leur cumulativité et leur traitement permettant de créer de la connaissance. Dès les années 1930, deux assistantes sociales, Céline Lhotte et Élisabeth Dupeyrat, se voyaient confier la tâche d'écrire des ouvrages à partir des questionnaires de la JOCF. Une telle démarche n'était pas étonnante au regard du travail d'enquête effectué par les assistantes sociales, et du lien entre ces assistantes sociales chrétiennes et la JOCF. Les « faits de vie » étaient utilisés, ainsi que des budgets⁹¹. On pourrait donc s'attendre à ce que, dans le nouveau contexte des années 1950, les productions d'« Argent et compétences » soient dépouillées par des personnes extérieures au mouvement et fassent l'objet de publications. Ce n'est pas le cas pour cette enquête, nous allons le voir, mais cela aurait pu l'être. Dans les années 1950, le contexte change en effet fortement : les enquêtes de toute nature se multiplient, y compris (mais pas seulement) sur les questions de consommation. Les enquêtes des deux mouvements, assez comparables à ce qui se faisait dans les années 1930, s'inscrivent donc désormais dans un nouveau cadre.

Le contexte évolue dans les milieux catholiques, qui cherchent à cartographier la pratique religieuse et s'intéressent de près à la sociologie. Le secrétariat international de la JOC lance ainsi en 1957 une enquête dans les quatre-vingts pays où elle est implantée⁹². Chaque JOC nationale participe à cette « enquête internationale sur la situation religieuse de la jeunesse travailleuse », qui s'ajoute à ses propres enquêtes. Les résultats sont présentés lors d'un pèlerinage international organisé à Rome en septembre 1957. C'est le lancement officiel de la JOCI (Jeunesse ouvrière chrétienne internationale). De son côté, l'Église de France est « saisie par la passion sociologique » et des enquêtes de type quantitatif sont menées au cœur même du monde catholique⁹³. Un programme d'enquêtes sur l'observance religieuse est en effet mené par le professeur Gabriel Le Bras et le chanoine Fernand Boulard à partir de 1946. Ce programme met en place une statistique religieuse et la JOC ne peut l'ignorer, d'autant que Fernand Boulard a été aumônier national adjoint de la Jeunesse agricole catholique de 1942 à 1955⁹⁴. Même si les circulations entre les mouvements de l'Action catholique resteraient à étudier, on peut signaler que des enquêtes communes à la JOC et à d'autres mouvements sont menées au début des années 1960⁹⁵.

Le contexte évolue aussi dans les milieux universitaires. Par exemple en Belgique, en 1957-1958, paraît un ouvrage du sociologue Pierre de Bie (1917-1996), professeur à l'Université libre de Louvain, portant sur des budgets familiaux en Belgique. Cette enquête est financée par la Ligue

⁹¹ M.-E. Chessel et A. Egea, « Céline Lhotte, Élisabeth Dupeyrat, “La préparation du futur de la jeune travailleuse”. Restitution d'une enquête de la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine (1937). Présentation d'un document », *Les Études sociales*, n° 169, 2019, p. 197-232.

⁹² Carhop-JOC, Dossier Rome 1957, Conseil mondial. L'enquête est lancée par le Conseil international de la JOC en collaboration avec le Centre de recherches socio-religieuses de Bruxelles.

⁹³ D. Pelletier, « Entre expertise économique et pastorale catholique : Louis-Joseph Lebrat et la sociologie religieuse (1951-1958) », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 179, 2017, p. 167-192.

⁹⁴ Sur ce programme : A. Chenu, « Les enquêteurs du dimanche. Revisiter les statistiques françaises de pratique du catholicisme (1930-1980) », *Histoire et mesure*, vol. 26, n° 2, 2011, p. 175-219. Voir aussi G. Cuchet, *Comment notre monde a cessé d'être chrétien. Anatomie d'un effondrement*, Paris, Éditions du Seuil, 2018.

⁹⁵ Le Comité de coordination des Mouvements d'action catholique spécialisés organise une « Enquête sur les jeunes filles déplacées », dont le questionnaire est diffusé par plusieurs organisations féminines (la JACF, la JECF, la JICF et la JOCF). Le projet date de 1958 et chaque mouvement contribue à l'enquête, la JOCF envoyant 43,5 % des réponses. Le traitement quantitatif, rendu possible par un questionnaire commun, est fait grâce au « service technique de la JAC et de la JACF ». CNAEF, 54LA49, JICF, Courrier d'O. Tardieu (JACF) pour l'équipe COCO [Comité de Coordination des Mouvements d'action catholique spécialisés], aux présidentes et secrétaires générales, 2 novembre 1961.

des familles nombreuses⁹⁶. Elle diffère de l'enquête de la JOCF sur plusieurs points. Elle porte sur des budgets de familles (et non pas seulement sur les jeunes ouvrières), s'appuie sur un échantillon et comprend de nombreux tableaux. Elle compare en outre trois milieux différents, en mettant en évidence la part de l'alimentation dans les budgets des ménages agricoles, plus importante que celle des ménages ouvriers et fonctionnaires. Elle démontre enfin une « amélioration considérable du niveau de vie du milieu ouvrier », mais aussi le poids d'un enfant supplémentaire dans tous les budgets. On voit ici à la fois comment mouvement social et recherche publique cohabitent, et quel peut être l'usage des statistiques pour démontrer autrement la nécessité d'une aide publique (ici une aide aux familles). Un tel exemple illustre la pression sans nul doute effectuée sur la JOC et la JOCF pour qu'elles collaborent elles aussi avec des chercheurs extérieurs⁹⁷. Au même moment, la sociologie française est quant à elle en pleine renaissance et institutionnalisation⁹⁸.

Enfin, les enquêtes se multiplient sur les budgets et la consommation dans différentes organisations. Au moment d'« Argent et compétences », en 1958, la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) publie les « Premiers résultats de l'enquête sur les budgets familiaux des travailleurs de la CECA⁹⁹ ». En France, en 1956, l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) et le Credoc (Centre de recherche et de documentation sur la consommation) organisent ensemble la première enquête-budget complète sur un échantillon aléatoire de 16 000 ménages représentatifs de toute la population. Enfin, des institutions privées développent sondages et enquêtes de marché. Tous se confrontent à la question de la représentativité¹⁰⁰. En ce qui concerne la consommation alimentaire, l'Institut national d'hygiène développe ses propres enquêtes, qui évoluent dans le temps¹⁰¹.

L'approche de la JOC et de la JOCF peut apparaître particulière dans cet ensemble. L'insistance sur la condition ouvrière, la nature pédagogique de l'enquête ou la production de « faits de vie »

⁹⁶ La Ligue des familles nombreuses de Belgique (LFNB) est un groupe de pression, essentiellement francophone et plutôt proche des milieux chrétiens, fondé en 1921 pour garantir les intérêts des familles de quatre enfants et plus. Voir É. Tallier, « La Ligue des familles (1950-1975) », *CRISP. Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 2355-2356, 2017, p. 5-66.

⁹⁷ P. de Bie, *Budgets familiaux en Belgique, 1957-1958. Modes de vie dans trois milieux socio-professionnels*, Louvain-Paris, Éditions Nauwelaerts-Béatrice Nauwelaerts, 1960. Sur de Bie, voir C. Vanderpelen-Diagre, « Des chiffres et des hommes. Les catholiques belges et la sociologie universitaire (1939-1970) », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 179, 2018, p. 128-146 et É. Geerkens, « De qui parle-t-on ? Les contours de la figure ouvrière dans les enquêtes ouvrières en Belgique (c. 1840-1960) », in É. Goin et F. Provenzano (dir.), *Usages du peuple. Savoirs, discours, politiques*, Liège, Presses universitaires de Liège, 2017, p. 167-187.

⁹⁸ J.-M. Chapoulié, « La seconde fondation de la sociologie française, les États-Unis et la classe ouvrière », *Revue française de sociologie*, vol. 32, n° 3, 1991, p. 321-364 ; A. Borzeix et G. Rot, *Genèse d'une discipline, naissance d'une revue : « Sociologie du travail »*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Ouest, 2010 ; L. Tanguy, *La sociologie du travail en France. Enquête sur le travail des sociologues, 1950-1990*, Paris, La Découverte, 2011.

⁹⁹ « Premiers résultats de l'enquête sur les budgets familiaux des travailleurs de la CECA 1956-1957 », *Informations statistiques CECA*, Luxembourg, octobre 1958.

¹⁰⁰ A. Desrosières, *Gouverner par les nombres...*, *op. cit.*, chap. 8 « Du travail à la consommation : l'évolution des usages des enquêtes sur le budget des familles », p. 177-215 ; R. Boulat, « 'Nous sommes aux bords d'un univers statistique quasiment inconnu' : le Credoc et la quantification de la consommation (France, années 1950) », *Les Études sociales*, n° 169, 2019, p. 153-175 ; L. Blondiaux, *La fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages*, Paris, Éditions du Seuil, 1998.

¹⁰¹ T. Depecker et A. Lhuissier, « La reconfiguration des enquêtes et des normes alimentaires en France : le service nutrition de l'Institut national d'hygiène », *Sciences sociales et santé*, vol. 34, n° 2, 2016, p. 5 ; M.-E. Chessel, T. Depecker, A. Favier, A. Lhuissier et O. Macchi, « La "matrice catholique" des enquêtes de consommation à l'Institut national d'hygiène (1945-1964) », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 195, 2021, p. 131-162.

sont des spécificités notables. Dans ce contexte, on assiste à une prise de conscience très claire, de la part des deux mouvements, de la valeur de leurs questionnaires, en lien avec les premiers travaux des étudiants. À partir de 1955 sont listés les questionnaires existants sur telle ou telle thématique, les sujets dépouillés et les éléments qui pourraient être utilisés ou réutilisés¹⁰². Des notes de permanents expliquent la valeur des éléments récoltés : « Nous n'avons pas le droit de nous limiter à faire seulement servir le tract enquête comme moyen pédagogique. » Par ailleurs, ils entendent les sociologues qui leur disent la nécessité de « fournir des données précises sur la vie de la jeunesse ouvrière » et qui poussent la JOC à contribuer à produire des statistiques sur la jeunesse ouvrière¹⁰³. Naît ainsi l'idée de mieux dépouiller leurs enquêtes, justifiée par la nécessité de faire un travail militant plus approfondi. Autrement dit, pour les permanents, il s'agit de « dépouiller des enquêtes pour chiffrer les situations des jeunes du monde ouvrier » et faire « les recherches statistiques qui s'imposent » afin d'être plus crédibles dans leur positionnement. De même, « il ne faut pas avoir peur des chiffres et les dominer sans quoi nous laisserons les seuls pouvoirs publics décider des Plans qui conditionneront la vie de la jeunesse ouvrière dans quatre, cinq ou dix ans ». Par ailleurs, les mouvements reconnaissent qu'une meilleure exploitation des enquêtes peut permettre de former les militants « aux méthodes d'enquêtes, ce qui leur permettra de juger la valeur des résultats d'enquêtes extérieures au mouvement et éventuellement les contester¹⁰⁴ ». Ainsi, la volonté d'une meilleure exploitation des enquêtes est aussi liée à la prise de conscience d'une certaine « inefficacité » : « Point n'est besoin [...] d'insister pour constater l'inefficacité de certains projets, ou certaines campagnes d'action du mouvement faute d'une utilisation rationnelle des "tonnes" de documents que nous possédons¹⁰⁵. »

¹⁰² ADHDS, 45J262, Répertoire des enquêtes de la JOC (inventaire des enquêtes réalisées par la JOC depuis 1954), s.d. [ca 1965] et G. Tiersen, « Ventilation des enquêtes JOC par sujets abordés », 10 avril 1965.

¹⁰³ ADHDS, 45J262, A. Pineau, Projet de bureau d'études, 15 décembre 1964. « [Pierre] Idiart a affirmé que c'était à la JOC de continuer les recherches statistiques en matière de jeunesse ouvrière, car personne d'autre ne le fait. »

¹⁰⁴ ADHDS, 45J262, Création du Service d'exploitation des enquêtes, JOC-JOCF, septembre 1967.

¹⁰⁵ ADHDS, 45J262, JOC, P. Raynaud, Projet de mise en place d'un « service » : documentation et exploitation des enquêtes, février 1967.

Dans ce cadre, la JOC décide de faire appel à deux jeunes « sociologues » – un ethnologue, Pierre Idiart¹⁰⁶, et une sociologue des religions, Reine Goldstein¹⁰⁷ –, qui sont tous deux présentés comme « non stabilisés professionnellement », c'est-à-dire dans des statuts précaires, n'ayant pas de poste fixe à l'université¹⁰⁸. Ils sont embauchés pour aider à dépouiller les questionnaires – preuve indirecte qu'auparavant les enquêtes n'étaient pas véritablement ou complètement dépouillées. Le mouvement découvre le coût (financier et humain) d'un tel travail, ainsi que ses implications méthodologiques. Cette collaboration commence par l'enquête religieuse menée en 1957, lancée par le secrétariat international de la JOC¹⁰⁹. En 1962, Pierre Idiart et Reine Goldstein dirigent à nouveau le dépouillement d'un questionnaire intitulé « Pile ou face sur notre avenir ». Ils coordonnent leur propre travail et le travail de militants bénévoles, avec l'aide d'un permanent. Le même exercice se poursuit en 1964, grâce à une subvention du ministère du Travail¹¹⁰. Plusieurs publications naissent de ces expériences. Dans l'une d'entre elles, une sélection de faits est publiée à la fin des chapitres, en conservant les fautes d'orthographe afin de témoigner « aussi de la carence de la formation reçue¹¹¹ ». La conséquence principale est que les questionnaires font l'objet d'un traitement quantitatif plus poussé qu'auparavant, et que les faits de vie sont complétés par des tableaux.

¹⁰⁶ Pierre Idiart, ou « l'abbé Pierre Idiart », se forme à l'ethnologie et à l'enquête collective au Centre de formation aux recherches ethnologiques (CFRE) en 1952-1953 et il suit un séminaire de Claude Lévi-Strauss à l'EPHE en 1955-1956. Après des missions en Afrique, il travaille sur des ethnies de la boucle du Niger, présentant ses résultats à plusieurs reprises, à l'oral et à l'écrit, en 1960-1961. En 1962, perçu comme un « ancien prêtre », il enseigne la sociologie à l'Université d'Aix-Marseille avec Maurice Montuclard, ancien dominicain, et Georges Granaï, avec qui il publie, à propos de sa formation au CFRE en 1952-1953, « Un itinéraire pour la sociologie. Réflexions méthodologiques sur une enquête à Pierrefitte-sur-Sauldre », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. XXIX, 1960, p. 157-173 et le résultat d'une enquête collective : « Aspects sociaux des problèmes de l'habitat collectif urbain. Conclusions d'une enquête auprès des habitants de trois grands ensembles marseillais », Aix-en-Provence, 1964. Quand la JOC le contacte à nouveau en 1966 et 1967 (en le considérant encore comme « le père Idiart »), il ne donne pas suite. À la fin des années 1970, il participe à un groupe de recherche, mis en place par Yvonne Knibiehler, historienne à l'Université de Provence (Aix), sur l'histoire du service social. Il fait en outre de nombreuses interventions dans les écoles de service social, notamment celles de Marseille (École de service social de Provence et École régionale de service social). Il participe également aux travaux du Comité de liaison des Centres de formation permanente et supérieure en travail social. Il décède à Aix-en-Provence en 1986 (*Annuaire de l'EPHE* ; courrier électronique d'Henri Pascal le 27 octobre 2022). Mentionnons que le Musée social dispose d'un fonds d'archives de Pierre Idiart.

¹⁰⁷ Reine Goldstein apparaît comme sociologue au CNRS au début des années 1960 (*Revue française de sociologie*, vol. 4, n° 3, 1963, p. 327-329). Elle fait une étude comparative de deux paroisses catholiques anglaises. Elle participe aussi aux travaux bibliographiques des *Archives de sociologie des religions*. Après une thèse d'État en 1978, elle devient professeure de sciences de l'éducation à l'Université Rennes 2, y dirige le Laboratoire de recherche d'ethno-éducation comparée (Labreec) et préside le Centre de recherches sur l'éducation et l'enseignement pour la réussite (Creer). Voir son dernier ouvrage : R. Goldstein, *Éveilleurs d'espoir : Makarenko, Garric, Freinet... L'entre-deux-guerres, période décisive pour la place de la jeunesse dans la société*, Paris, L'Harmattan, 2013.

¹⁰⁸ ADHDS 45J268, Notes liminaires de Marc Lelong, 1968.

¹⁰⁹ P. Idiart et R. Goldstein, « La religion du jeune travailleur », données générales de l'enquête religieuse de la JOC en 1956-1957, article dactylographié, 50 p. + graphiques, mentionné dans ADHDS, 45J262, Répertoire des enquêtes de la JOC.

¹¹⁰ ADHDS, 45J268, Notes sur le Service d'exploitation des enquêtes.

¹¹¹ P. Idiart, *Les jeunes travailleurs de 15 à 25 ans dans la France d'aujourd'hui*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1964, p. 1. Voir aussi P. Idiart et R. Goldstein, *L'avenir professionnel des jeunes du milieu populaire. Analyse des réponses de 60 000 jeunes*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1965.

Cependant, jusqu'en 1962, les deux sociologues ne travaillent pas sur les données de la JOC féminine, la JOC et la JOCF étant encore nettement séparés jusqu'en 1975. Pierre Idiart et Reine Goldstein n'étudient donc pas les données d'« Argent et compétences ». Ce n'est qu'en 1962 et 1963 qu'ils travailleront sur des données de la JOCF, et en 1964-1967 sur des enquêtes communes¹¹². Mais ils ne soulèvent jamais de questions liées au genre. Le permanent de la JOC, Marc Lelong¹¹³, dira même qu'il a eu « constamment à souffrir de [l']anti-JOCF » des deux sociologues¹¹⁴. Cette approche n'est pas isolée : les enquêtes de sociologie de la période ne traitent pas leurs résultats à l'aune du genre, et ignorent même la dimension genrée de leurs données¹¹⁵. Cette volonté de mieux dépouiller les enquêtes est institutionnalisée entre 1965 et 1968 par la création d'un Service d'exploitation des enquêtes commun à la JOC et la JOCF, à un moment où commence à se poser la question d'un travail en commun des deux mouvements¹¹⁶. Reine Goldstein, devenue assistante de sociologie à la Faculté des lettres et sciences humaines de Montpellier, est embauchée, seule, pour deux ans par la JOC en 1966-1968¹¹⁷. Cette collaboration oblige à mettre au jour des questions d'organisation du travail d'enquête (réalisation du questionnaire, dépouillement), mais aussi de propriété et de publicité des données¹¹⁸. Mais les relations se dégradent entre elle et la JOC, alors qu'elle prépare une thèse de 3^e cycle soutenue en 1970 à partir des données du mouvement¹¹⁹. Deux cultures professionnelles se confrontent. Le sentiment de dépossession est insupportable aux jocistes, puisque l'enquête est au cœur de l'activité militante¹²⁰ ; il est sans doute d'autant plus fort dans le contexte de la mixité qui crée, de la part de

¹¹² D'après la liste des enquêtes publiée dans R. Goldstein, « Jeunesse ouvrière et formation permanente. Contribution à l'approche socio-éducative de la jeunesse », thèse de doctorat, Université Clermont-Ferrand 2, 1978 (Atelier de reproduction des thèses, 1980, p. 49). Dans cette thèse de doctorat d'État, R. Goldstein ajoute à l'ensemble des enquêtes de la JOC/F d'autres enquêtes effectuées sur le devenir d'étudiants d'origine ouvrière. Elle défend l'idée que la formation permanente peut constituer une réponse permettant de « dépasser le conflit jeunesse-classe d'âge ou jeunesse-classe sociale ».

¹¹³ Marc Lelong est un ancien permanent jociste du secteur Est et l'ancien secrétaire général de la JOC. Il se marie en 1967 avec Nicole Clerc, elle aussi ancienne permanente de la JOCF et quitte le secrétariat général de la JOC en juin 1967. Mais il reste salarié de la JOC six mois jusqu'en 1969 pour participer au dépouillement d'une enquête sous la supervision de Reine Goldstein. Consultation de plusieurs fiches du site du Maitron (Marc Lelong n'ayant pas de fiche propre).

¹¹⁴ ADHDS, 45J268, Marc Lelong, note sur le Service d'exploitation des enquêtes, p. 4.

¹¹⁵ A.-M. Sohn, « Un nouveau défi : traiter à égalité féminin et masculin, ou de l'histoire des femmes à l'histoire de "tous les garçons et les filles" », *Le Mouvement social*, n° 198, 2002, p. 129-150 ; les travaux de P. Idiart et R. Goldstein sont évoqués p. 133. Voir aussi O. Join-Lambert, « Les femmes invisibles. Revisiter une enquête de Michel Crozier (1953-1965) », *Le Mouvement social*, n° 273, 2020, p. 13-34.

¹¹⁶ ADHDS 45J262, Répertoire des enquêtes de la JOC (inventaire des enquêtes réalisées par la JOC depuis 1954), s.d. [ca 1965] et G. Tiersen, « Ventilation des enquêtes JOC par sujets abordés », 10 avril 1965.

¹¹⁷ ADHDS, 45J262, R. Goldstein, « Le chômage chez les 14-25 ans. Résultat d'une étude », JOC-JOCF, octobre 1968, 73 p. ; Courrier à Reine Goldstein et contrat, octobre 1967 ; Entretien avec Reine Goldstein, 10 septembre 1968.

¹¹⁸ ADHDS, 45J262, Projet de mise en place d'un service Documentation et exploitation des enquêtes, février 1967.

¹¹⁹ Le 10 avril 1970, Reine Goldstein soutient, sous la direction d'André Leroi-Gourhan, une thèse de 3^e cycle en sociologie à la Sorbonne, qui a pour titre : « Modes de participation sociale des jeunes du milieu populaire en 1967 ». Trois enseignants participent à son jury, dont le sociologue Jean Cazeneuve (1915-2005) et l'économiste François Perroux (1904-1987). Si l'on en croit les notes retrouvées dans les archives de la JOC, l'évaluation est mitigée, même si F. Perroux reconnaît l'intérêt du travail. ADHDS, 45J268, « Modes de participation sociale des jeunes du milieu populaire en 1967 », notes dactylographiées, 10 avril 1970.

¹²⁰ ADHDS, 45J268, Rapport confidentiel de Marc Lelong, octobre 1968. Voir aussi à propos du « pouvoir souverain des Mouvements JOC et JOCF » : Sociologues et dépouillement de l'enquête, note sans date.

la JOCF, une crainte d'être dépossédée de ses prérogatives par la JOC¹²¹. Les sociologues, qui ont des objectifs propres (dont la préparation d'une thèse), sont remis en question au sein de la JOC¹²². Mais inversement, parce qu'ils utilisent des questionnaires émanant de la JOC, produits pour des objectifs militants, et que la question de la représentativité est peu abordée, leurs travaux sont critiqués par d'autres sociologues qui signalent le faible nombre de chiffres et le manque de représentativité de leurs échantillons, tout au moins dans les premiers travaux¹²³.

L'enquête « Argent et compétences » apparaît comme un idéal-type des enquêtes de la JOC et de la JOCF des années 1930 aux années 1950. La lecture des documents permet de restituer, au ras de l'enquête, la chronologie du travail tout au long de l'année, mais aussi la vitesse à laquelle les enquêtes s'enchaînent. On l'aura compris, il s'agit de produire des faits de vie pour convaincre les ouvriers et ouvrières de s'engager dans les deux mouvements et réclamer des mesures, dont une hausse des salaires. Il semble que ce fonctionnement soit dans une réelle continuité par rapport à l'avant-guerre.

Le mouvement produit aussi des données factuelles concernant les conditions de vie ouvrières. Elles sont certes intimement liées aux éléments normatifs, mais sont néanmoins instructives. On y apprend la continuité de certaines pratiques datant de l'entre-deux-guerres, notamment la gestion de la paie par les parents et l'existence d'un argent de poche pour les jeunes ouvriers et ouvrières ; mais aussi, des difficultés liées à un chômage paradoxal pendant une période de croissance. On y voit la transformation du monde ouvrier et l'arrivée de la société de consommation, qui le concerne encore de loin mais que les deux mouvements préfèrent nier, défendant une identité ouvrière spécifique. Malgré la nature particulière de l'enquête jociste, les questionnaires constituent des sources de première main sur le monde ouvrier ; c'est la raison pour laquelle la JOCF et la JOC font appel à des personnes extérieures pour les valoriser.

La grande rupture des années 1950 et 1960 se situe moins dans le fonctionnement de l'enquête jociste, qui apparaît au contraire dans la continuité des années 1930, que dans le changement du contexte institutionnel. Les mouvements catholiques sont en effet directement touchés par l'intérêt de l'Église pour les outils sociologiques, la transformation du champ de l'expertise publique et la structuration de la sociologie, en France mais aussi en Belgique¹²⁴. À la JOC/F belge, il est désormais nécessaire de se justifier et d'expliquer la nature particulière des enquêtes. Ainsi peut-

¹²¹ ADHDS, 45J262, Note de la JOCF, Projet du service de recherche sur la Jeunesse ouvrière, mars 1965.

¹²² Parmi les publications de Reine Goldstein issues de cette période : « Sociological Technique and YCM Method », *New Life*, 17 février 1961, p. 37-41 ; *Les bandes de jeunes*, Paris, Tous Unis, 1964 ; « Les jeunes travailleurs affrontés à leur vie de foi », *Économie et humanisme*, n° 171, 1966 ; « Types de comportements religieux et cadres sociaux dans deux paroisses catholiques anglaises », *Revue française de sociologie*, vol. 6, n° 1, 1965, p. 58-65.

¹²³ Les derniers travaux de Reine Goldstein sont au contraire loués pour la volonté de resituer les échantillons. N. de Maupeou et F. Billon-Grand, « Pierre Idiart, *Les jeunes travailleurs de 15 à 25 ans dans la France d'aujourd'hui*, collection Jeunesse-Actualité, 1964 ; Les 16-24 ans, une enquête de l'IFOP, commentée par Jacques Duquesne, 1963 », *Sociologie du travail*, vol. 5, n° 3, 1964, p. 324-326 ; N. de Maupeou, « Pierre Idiart, R. Goldstein, *L'avenir professionnel des jeunes du milieu populaire, analyse des réponses de 60 000 jeunes* », *Sociologie du travail*, vol. 7, n° 4, 1966, p. 432-433. Voir aussi N. de Maupeou-Abboud, *Les blousons bleus. Étude sociologique des jeunes ouvriers de la région parisienne*, Paris, Librairie Armand Colin, 1968.

¹²⁴ « Entretien avec Denis Pelletier. Valeur et valeur humaine, de l'économie chrétienne à la biopolitique », in « La mesure de la valeur humaine », *Incidence*, n° 12, 2016, p. 231-251.

on lire en 1965, en introduction de la présentation générale d'une enquête nationale portant sur les adolescentes :

Avant de présenter les résultats de cette enquête, il faut attirer l'attention sur le but que le mouvement jociste poursuit lorsqu'il propose à la jeunesse travailleuse de faire enquête. Ce but est à distinguer de celui que poursuit le sociologue ou le statisticien qui vise en tout premier lieu la rigueur scientifique et l'analyse objective des faits. Le but poursuivi est plus modeste en ce qui concerne la rigueur scientifique, il est original en ce qui concerne l'éducation, la réflexion et l'action de la jeunesse du milieu populaire. En effet, l'enquête jociste est avant tout un instrument qui doit permettre à chaque militante, à chaque jociste de remplir sa mission vis-à-vis de ses amis, ses camarades qu'il rencontre dans son quartier, son milieu de travail ou d'école, ou encore dans ses loisirs¹²⁵.

De même peut-on lire dans un rapport proposant les résultats d'une enquête de la JOCF française sur l'avenir professionnel en 1969-1970 : « La JOC n'est pas un laboratoire de sociologie du CNRS », « certaines questions pédagogiques » n'ont pas été dépouillées mais l'enquête a tout de même une « prétention scientifique » dans la mesure où les réponses sont sélectionnées en un « échantillon représentatif de la répartition des actifs 15/25 ans par secteur d'activité¹²⁶ ».

Cette distinction entre enquêtes jociste et scientifique semble clairement liée à une double prise de conscience de la part des laïcs qui animent le mouvement : celle de la nature particulière – dite pédagogique – de ces enquêtes, d'une part ; celle d'une valeur, mal identifiée, des éléments récoltés dans le cadre des enquêtes jocistes, d'autre part, qui peut inciter à en faire faire un traitement scientifique par d'autres. Le flou dans les termes montre combien nous sommes ici dans un entre-deux, dans une période de fluidité entre les différents types d'enquêtes qui se structurent alors.

L'enquête jociste partage avec les deux sociologues une attention particulière au milieu social des ouvrières, même s'ils ne veulent pas entendre parler d'une disparition de la classe ouvrière qui remettrait en cause leur identité même¹²⁷. Elle se distingue d'autres enquêtes menées au même moment sur les budgets par son accent mis sur les pratiques et les manques, plus que sur les budgets objectifs proprement dits. Enfin, elle diffère des premières enquêtes de marché, qui s'intéressent à des catégories de consommateurs et consommatrices qui sont rarement des ouvriers et ouvrières, mais plutôt des ménagères, des jeunes filles ou des consommateurs¹²⁸.

L'arrivée de sociologues en partie rémunérés dans l'équipe des permanents de la JOC et de la JOCF bouleverse le travail des bénévoles. Elle met en lumière, *a contrario*, la nature de ce travail qui consiste à produire des documents d'encadrement, à faire remonter les questionnaires, donner des directives, gérer un calendrier très serré, etc.¹²⁹. L'appel aux sociologues, un temps perçu comme une aide, est en fait une remise en question très forte de la manière dont les équipes fonctionnent, de leur rythme et leur organisation. Elle semble être vécue comme une violence, comparable à la violence symbolique de l'enquête qui a pu être dénoncée plus tard par certains sociologues¹³⁰. Dans la pratique d'enquête à la JOC et la JOCF, où les cadres maîtrisent le processus, où des ouvriers

¹²⁵ Carhop-JOC, JOCF, « Aujourd'hui c'est demain. Rapport national des enquêtes adolescentes », année 1965-1966, 11 p. Voir aussi L. Di Spurio, *Du côté des jeunes filles...*, *op. cit.*

¹²⁶ ADHDS, 45J268, JOC-JOCF, Résultats de l'enquête « Avenir professionnel », octobre 1969-mars 1970.

¹²⁷ Sur la question de l'évolution, voire de l'existence même de la classe ouvrière : É. Geerkens, « De qui parle-t-on ?... », art. cité, p. 185.

¹²⁸ D'après une recherche en cours (avec Kevin Mellet) sur un fonds d'enquêtes de marché constitué par l'Association nationale du marketing (Adetem) et déposé aux ANMT, 214 AQ.

¹²⁹ CNAEF, 54CO312, Note sur le travail de la responsable de l'enquête-campagne, s.d. [ca 1955].

¹³⁰ P. Bourdieu, *La misère du monde*, Paris, Éditions du Seuil, 1993, chap. « Comprendre », p. 903-925.

enquêtent sur des ouvriers et des ouvrières sur les ouvrières, où tous parlent le même langage, où l'empathie avec les personnes enquêtées est favorisée, les conditions d'enquête visent à construire un collectif, y compris en affichant des « faits » dans lesquels les enquêtées peuvent se retrouver. Lorsque des sociologues arrivent, même sans être chargés de poser les questions, ils et elles transforment tout le processus et créent une distance qui peut être pensée comme violente.

La résistance montrée par les permanentes de la JOCF est sans doute à l'image de l'autonomie qu'elles estiment avoir construite dans leur travail, à la fois vis-à-vis des aumôniers, plutôt discrets au stade de l'enquête proprement dite, et des permanents de la JOC. Comme dans d'autres mouvements catholiques au même moment, la mixité et l'arrivée de nouveaux entrants sont un danger pour ces permanentes qui avaient construit un espace de pensée et d'action d'autant plus autonome que la hiérarchie les soutenait – plus que d'autres mouvements alors en crise. Les permanentes de la JOCF ne souhaitent pas se dessaisir de ces enquêtes au cœur du fonctionnement militant et éducatif, alors même qu'elles ont été les premières, dans les années 1930, à confier leurs questionnaires à deux assistantes sociales. Mais ces dernières étaient alors considérées comme des « amies », alors que les relations avec les sociologues semblent pleines de méfiance.

Pourtant, peut-être que les enquêtes à la JOC et à la JOCF ne sont pas si éloignées que cela des enquêtes dites scientifiques, qu'elles soient menées par des organismes publics ou des universitaires. D'autres travaux montrent que des éléments mis au jour ici se retrouvent dans d'autres enquêtes – la fluidité des objectifs (militants ou scientifiques), la nature un peu floue de l'échantillon, l'absence d'objectif cumulatif, la production de chiffres pour plusieurs usages –, ce qui incite à ne pas qualifier a priori les enquêtes mais à poursuivre les recherches empiriques pour mieux comprendre leur logique propre¹³¹.

¹³¹ Pour un début de comparaison, voir par exemple M. Gilles, « Des chiffres pour quels usages ? Tensions autour des statistiques de santé au travail », *Terrains et travaux*, n° 28, 2016, p. 131-151.